



NOTICE ANNUELLE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

Le 14 mars 2022

TABLE DES MATIÈRES

RUBRIQUE 1	DATE DE LA NOTICE ANNUELLE.....	3
RUBRIQUE 2	STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ	3
2.1	NOM ET CONSTITUTION	3
2.2	LIENS INTERSOCIÉTÉS	3
RUBRIQUE 3	DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ.....	3
3.1	HISTORIQUE TRIENNAL	3
RUBRIQUE 4	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ.....	4
4.1	APERÇU GÉNÉRAL	4
4.2	DESCRIPTION DES GROUPES DE PRODUITS ET DES SERVICES	5
4.3	DESCRIPTION DES PROCÉDÉS DE FABRICATION.....	6
4.4	ÉTABLISSEMENTS DE FABRICATION.....	6
4.5	APPROVISIONNEMENT EN BOIS	16
4.6	VENTES, COMMERCIALISATION ET CADRE CONCURRENTIEL	18
4.7	EMPLOYÉS	20
4.8	POLITIQUE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ	20
4.9	SYSTÈME SHIELD – ÉNONCÉ DE POLITIQUE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ	21
4.10	FACTEURS DE RISQUE.....	22
RUBRIQUE 5	DIVIDENDES – TROIS DERNIERS EXERCICES COMPLETS	29
5.1	DIVIDENDES – TROIS DERNIERS EXERCICES COMPLETS	29
5.2	POLITIQUE ET RESTRICTIONS.....	29
RUBRIQUE 6	DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL.....	29
RUBRIQUE 7	MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES	29
7.1	COURS ET VOLUME DES OPÉRATIONS	29
RUBRIQUE 8	ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS.....	30
8.1	NOM, ADRESSE, POSTE ET TITRES DÉTENUS.....	30
RUBRIQUE 9	OBLIGATIONS D'INFORMATION CONTINUE DU COMITÉ D'AUDIT.....	34
9.1	COMPOSITION DU COMITÉ D'AUDIT ET FORMATION ET EXPÉRIENCE PERTINENTES.....	34
9.2	MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT	35
9.3	POLITIQUES ET PROCÉDURES D'APPROBATION PRÉALABLE	36
9.4	HONORAIRES DES AUDITEURS EXTERNES	36
RUBRIQUE 10	AGENT DES TRANSFERTS	37
RUBRIQUE 11	CONTRATS IMPORTANTS	37
RUBRIQUE 12	INTÉRÊTS DES EXPERTS	37
12.1	NOMS DES EXPERTS.....	37
RUBRIQUE 13	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	37
ANNEXE « I »	MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT.....	A-1

RUBRIQUE 1 DATE DE LA NOTICE ANNUELLE

La présente notice annuelle (« notice annuelle ») est datée du 14 mars 2022. Sauf indication contraire, les renseignements contenus dans la présente notice annuelle sont énoncés en date du 31 décembre 2021.

RUBRIQUE 2 STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ

2.1 NOM ET CONSTITUTION

Stella-Jones Inc. (« SJI ») a été constituée sous la dénomination 2865165 Canada Inc. le 26 octobre 1992 selon le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et elle a changé sa dénomination sociale pour Stella-Jones Inc. le 19 février 1993. Les statuts de SJI ont été modifiés le 31 mars 1994 afin d'y supprimer les restrictions sur son statut de société fermée. Les statuts ont été de nouveau modifiés le 13 juin 1994 afin de fractionner la totalité des 100 001 actions ordinaires émises et en circulation en 6 200 000 actions ordinaires redésignées « actions ordinaires », de créer des actions privilégiées émissibles en séries, d'annuler toutes les actions privilégiées autorisées mais non émises et de créer les actions privilégiées de série 1. Le 27 mai 1996, les statuts de SJI ont été à nouveau modifiés dans le but d'ajouter une disposition selon laquelle les administrateurs peuvent nommer un nombre limité d'administrateurs additionnels dont le mandat expire au plus tard à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires. Le 1^{er} janvier 2014, SJI a déposé des statuts de fusion attestant sa fusion avec sa filiale en propriété exclusive, I.P.B. – W.P.I. International Inc. Le 1^{er} janvier 2015, SJI a déposé des statuts de fusion attestant sa fusion avec ses filiales en propriété exclusive, Stella-Jones Canada Inc. et Guelph Utility Pole Company Ltd. Le 1^{er} janvier 2016, SJI a déposé des statuts de fusion attestant sa fusion avec ses filiales en propriété exclusive, Ram Forest Group Inc., Ramfor Lumber Inc., Ram Forest Products Inc. et Trent Timber Treating Ltd. Le 12 mai 2017, Stella-Jones a déposé des statuts de modification afin d'augmenter le nombre minimal et le nombre maximal d'administrateurs, les faisant passer à trois et à douze, respectivement.

Le siège social de SJI est situé au 3100, boul. de la Côte-Vertu, bureau 300, Montréal (Québec) H4R 2J8.

2.2 LIENS INTERSOCIÉTÉS

Au 31 décembre 2021, Stella-Jones Corporation (« SJ Corporation »), Stella-Jones U.S. Holding Corporation (« SJ Holding »), Cahaba Pressure Treated Forest Products, Inc. (« Cahaba Pressure ») et Cahaba Timber, Inc. (« Cahaba Timber ») étaient les principales filiales de la Société.

Nom de la filiale	Pourcentage d'actions comportant droit de vote appartenant à la société	Territoire de constitution
SJ Corporation	100 %	Delaware
SJ Holding	100 %	Delaware
Cahaba Pressure	100 %	Alabama
Cahaba Timber	100 %	Alabama

RUBRIQUE 3 DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ

À moins que le contexte n'indique un sens différent, « Stella-Jones », « SJI » et « la Société » désignent Stella-Jones Inc. et ses filiales.

3.1 HISTORIQUE TRIENNAL

Stella-Jones Inc. (TSX : SJ) est un chef de file nord-américain dans la production de produits industriels en bois traité sous pression. Elle fournit des poteaux en bois à l'ensemble des principales sociétés de services publics d'électricité et entreprises de télécommunications à l'échelle du continent, ainsi que des traverses

de chemin de fer et des poutres aux exploitants de chemins de fer catégorie 1 et sur courtes distances ainsi qu'aux exploitants de chemin de fer commerciaux en Amérique du Nord. Stella-Jones fournit également des produits industriels, notamment du bois pour les ponts ferroviaires et les passages à niveau, des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de construction, et des produits à base de goudron de houille. Environ 70 % des ventes de la Société proviennent des catégories de produits liés aux infrastructures.

De plus, la Société fabrique du bois d'œuvre à usage résidentiel et des accessoires de qualité supérieure qu'elle distribue auprès de détaillants canadiens et américains en vue d'applications extérieures, une partie importante de ces activités étant consacrée au marché canadien par l'intermédiaire de son réseau national de fabrication et de distribution.

Le 1^{er} avril 2019, la Société a réalisé l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Shelburne Wood Protection Ltd. (« SWP »), située à Shelburne, en Ontario. L'usine de SWP est spécialisée dans le traitement de bois d'œuvre à usage résidentiel. La contrepartie totale pour l'acquisition s'est élevée à environ 9,2 millions de dollars, dont une tranche de 8,5 millions de dollars a été financée au moyen des facilités de crédit syndiquées de la Société et une tranche de 0,7 million de dollars a été comptabilisée à titre de solde du prix d'achat. Le solde du prix d'achat ne portait pas intérêt, a été payé au vendeur en deux versements égaux au premier et au deuxième anniversaires de l'opération et a été comptabilisé à la juste valeur au moyen d'un taux d'intérêt effectif de 3,31 %. L'acquisition de SWP a été comptabilisée en tant qu'acquisition d'un groupe d'actifs.

Le 19 novembre 2021, la Société a réalisé l'acquisition des actions de Cahaba Pressure. Le prix d'achat a totalisé 66 millions de dollars américains, y compris le fonds de roulement, lequel était estimé à 8 millions de dollars américains. Cahaba Pressure fabrique, distribue et vend des poteaux, des traverses et des pieux de bois traité et non traité et fournit des services de traitement personnalisés, en recourant principalement à la créosote, au naphtéate de cuivre et au pentachlorophénol, à son installation de traitement du bois à Brierfield, en Alabama. La Société a financé l'acquisition au moyen de ses facilités de crédit existantes. Étant donné que cette opération ne constituait pas une acquisition significative pour l'application de la Partie 8 du Règlement 51-102, aucune annexe 51-102A4 (Déclaration d'acquisition d'entreprise) n'a été déposée à l'égard de cette acquisition.

Le 19 novembre 2021, la Société a réalisé l'acquisition des actions de Cahaba Timber, un producteur bien établi de poteaux et de pieux traités, principalement au moyen de l'ACC, de l'ACC jumelé à une émulsion (clair) et de l'ACC jumelé à une émulsion (brun) qui exerce aussi des activités d'approvisionnement en matières premières à son usine de traitement à Brierfield, en Alabama. Le prix d'achat a totalisé 36,5 millions de dollars américains, y compris le fonds de roulement, lequel était estimé à 4 millions de dollars américains. L'opération relative à Cahaba Timber a été financée au moyen des facilités de crédit existantes de la Société. Étant donné que cette opération ne constituait pas une acquisition significative pour l'application de la Partie 8 du Règlement 51-102, aucune annexe 51-102A4 (Déclaration d'acquisition d'entreprise) n'a été déposée à l'égard de cette acquisition.

RUBRIQUE 4 DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

4.1 APERÇU GÉNÉRAL

La Société exerce ses activités dans deux secteurs d'activité, soit la production et la vente de bois traité sous pression pour quelques groupes de produits différents (tel que décrit ci-dessous), ainsi que des billots et du bois d'œuvre. Ses installations de traitement du bois sont situées dans les provinces canadiennes de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Québec, ainsi que dans les États américains de l'Alabama, de l'Arizona, de l'Arkansas, de la Géorgie, de l'Indiana, du Kentucky, de la Louisiane, du Mississippi, du Nevada, de l'Oregon, de la Pennsylvanie, de la Caroline du Sud, du Texas, de la Virginie, de Washington et du Wisconsin. De plus, la Société distille le goudron de houille et distribue les produits tirés de ce procédé à partir de sa distillerie de Memphis, au Tennessee.

4.2 DESCRIPTION DES GROUPES DE PRODUITS ET DES SERVICES

Poteaux destinés aux sociétés de services publics

La clientèle des poteaux pour lignes de transmission et de distribution est surtout constituée des sociétés régionales de télécommunications et d'électricité. Bien qu'il existe d'autres solutions, les poteaux en bois traité sont préférés en raison de leur durabilité (normalement de 40 à 50 ans ou plus) et leur coût relativement faible à l'achat, à l'installation et à l'entretien. De plus, les poteaux en bois peuvent être facilement percés et débités et facilitent l'entretien par les monteurs de ligne. Les poteaux en acier, en béton et en composite coûtent plus cher que les poteaux en bois dans la plupart des tailles et pour la plupart des applications. En raison des coûts plus élevés de ce type de poteaux et de caractéristiques comme leur conductivité, leur potentiel de corrosion, ainsi que leur difficulté d'entretien, leur peu de flexibilité et de maniabilité (perçage, usinage et montage), les poteaux en bois continuent d'être le premier choix des sociétés de services publics. Les câbles enfouis sont utilisés surtout dans les centres urbains où des infrastructures sont déjà en place sous terre, mais sont moins populaires dans les régions rurales en raison de leur coût plus élevé et de leur accès plus difficile. En 2020, la Société a lancé des poteaux destinés aux sociétés de services publics recouverts d'une couche extérieure intumescence résistante au feu, ce qui fournit aux produits une protection supplémentaire et une durée de vie utile prolongée dans les régions sujettes aux feux incontrôlés. Ces poteaux ont obtenu la faveur des services publics souhaitant renforcer leur infrastructure contre l'augmentation de la fréquence et de la gravité des incendies.

Traverses de chemin de fer

Puisque les produits pour chemin de fer doivent posséder un degré de résistance élevé à l'usure et à la décomposition, un traitement à base de créosote est nécessaire pour procurer le maximum de protection.

La demande en traverses de chemin de fer est suscitée principalement par les programmes de remplacement, puisqu'il y a des activités occasionnelles de construction de nouvelles voies. Les dépenses en immobilisations au chapitre des améliorations des voies et des infrastructures devraient demeurer solides au cours des années à venir.

Un volume relativement stable de traverses neuves est nécessaire à des fins d'entretien, puisque, selon l'estimation de la direction, environ 1,5 % à 3,0 % de toutes les traverses sur les lignes en activité doivent être remplacées chaque année. En plus de satisfaire à la demande des sociétés ferroviaires de catégorie 1 en traverses de chemin de fer et poutres, la Société vend également des traverses et des poutres à des sociétés exploitant des lignes ferroviaires sur courtes distances, à des exploitants de chemins de fer commerciaux et à des entrepreneurs qui installent et réparent les lignes ferroviaires.

Bois d'œuvre à usage résidentiel

Cette catégorie se compose principalement de bois d'œuvre traité sous pression à usage résidentiel en vue de son utilisation pour les patios, les terrasses, les clôtures et d'autres applications extérieures, en plus de la distribution du bois d'œuvre et d'accessoires en produits de substitution pour le bois. La Société fournit du bois d'œuvre à usage résidentiel au Canada, ainsi que dans le nord-ouest des États-Unis et en Alaska.

Produits industriels

Ces produits comprennent le bois pour les ponts ferroviaires, les croisements de rail, les pieux de fondation et les pilotis pour constructions maritimes, les tapis de grue en bois, les piquets de clôture et les poteaux pour glissières de sécurité des routes.

La Société fabrique également la créosote, un produit de préservation du bois, pour utilisation dans ses activités de traitement du bois, ainsi que d'autres produits à base de goudron de houille, comme le brai de toiture et le goudron routier, qui sont vendus à des clients tiers.

Billots et bois d'œuvre

Ce secteur d'activité comprend la vente des billots qui sont obtenus dans le cadre du processus d'approvisionnement de la Société et qui ne sont pas jugés aptes à être utilisés comme poteaux destinés aux sociétés de services publics. De plus, dans le cadre de ses activités en vue de fournir un volume suffisant de bois d'œuvre à usage résidentiel à des prix concurrentiels, la Société revend le volume excédentaire de bois d'œuvre sur les marchés locaux de la construction résidentielle.

4.3 DESCRIPTION DES PROCÉDÉS DE FABRICATION

La préservation est un procédé au moyen duquel le bois est protégé contre la décomposition et les insectes nuisibles grâce à l'imprégnation sous pression contrôlée de préservateurs qui sont résistants aux organismes destructeurs du bois.

La fabrication comporte au moins deux étapes : le séchage du bois et l'injection du préservateur sous pression hydraulique. Les préservateurs, qui sont tous approuvés par Santé Canada et par la *Environmental Protection Agency* des États-Unis, sont à base d'huile ou d'eau. Les matières premières sont formées du bois et des préservateurs.

Au cours de la première étape du traitement, la teneur excédentaire en eau du bois est réduite avant de passer à l'imprégnation du préservateur. Cela s'accomplit au moyen du séchage à l'air ou au four ou au moyen d'un « conditionnement » dans l'autoclave de traitement lui-même.

Au cours de la deuxième étape, le traitement est réalisé sur des lots de bois semblables par l'espèce, la forme et le degré d'humidité. Ces lots sont introduits dans l'autoclave où un vide ou une atmosphère sous pression est créé avant l'injection du préservateur. À la suite de l'injection du préservateur, la pression hydraulique est maintenue dans l'autoclave jusqu'à ce que le bois ait absorbé le préservateur à un degré prédéterminé. Une fois l'absorption terminée, le préservateur en excédent est retourné dans les réservoirs de stockage et il ne reste que quelques autres opérations à accomplir pour éviter la concentration du préservateur à la surface du bois avant de le retirer de l'autoclave.

4.4 ÉTABLISSEMENTS DE FABRICATION

La Société exploite seize installations de traitement du bois au Canada et vingt-six aux États-Unis. Au Canada, ces installations sont situées à Carseland (Alberta), Galloway, New Westminster et Prince George (Colombie-Britannique), Neepawa (Manitoba), Truro (Nouvelle-Écosse), Stouffville, Guelph, Peterborough, Shelburne, Kirkland Lake et South River (Ontario), et à Delson, Gatineau, Rivière-Rouge et Sorel-Tracy (Québec). Aux États-Unis, elles sont situées à Brierfield, Clanton et Montevallo (Alabama), Eloy (Arizona), Rison et Russellville (Arkansas), Cordele (Géorgie), Winslow (Indiana), Fulton (Kentucky), Alexandria, Converse et Pineville (Louisiane), Scooba (Mississippi), Silver Springs (Nevada), Eugene et Sheridan (Oregon), Dubois et McAlisterville (Pennsylvanie), Whitmire (Caroline du Sud), Lufkin (Texas), Goshen et Warsaw (Virginie), Arlington et Tacoma (Washington), et Bangor et Cameron (Wisconsin).

La Société fabrique de la créosote, un produit de préservation du bois, à sa distillerie de goudron de houille de Memphis, au Tennessee.

La Société, à laquelle s'ajoute un vaste réseau de distribution à l'échelle nord-américaine, exploite douze installations d'écorçage de poteaux au Canada et aux États-Unis, et de nombreuses entreprises d'écorçage de poteaux exploitées par des tiers fournissent des services à la Société tant au Canada qu'aux États-Unis.

Carseland (Alberta)

Construite en 1978, l'installation de Carseland est située sur un site de 64 hectares dont 32 hectares servent à la production et à l'entreposage de poteaux pour services publics et de bois d'œuvre à usage résidentiel. Les activités d'exploitation comprennent un système de traitement sous pression au pentachlorophénol

(« PCP ») de pointe, un système de traitement sous pression à préservateurs solubles à l'azole de cuivre micronisé (« ACM »), ainsi que deux chambres de séchage et de stabilisation. En outre, on y retrouve un réservoir pour le traitement des bases de poteaux, une chaîne d'incision/de classement et une chaîne d'emballage du bois d'œuvre automatisée. La capacité de traitement annuelle totale atteint environ 147 000 m³. L'emplacement avantageux de l'usine facilite l'approvisionnement des marchés de l'ouest du Canada et des États-Unis en poteaux pour services publics. L'usine de traitement est soutenue par une exploitation forestière établie de longue date qui gère les tenures forestières de la Société en Colombie-Britannique et dont le siège social se trouve à Salmon Arm, en Colombie-Britannique.

En 2021, des dépenses en immobilisations d'environ 390 000 \$ ont été engagées relativement à l'installation, principalement pour l'achat et la mise à niveau d'équipement pour écorcer les poteaux et l'agrandissement de la cour à stockage pour le bois.

De plus, des dépenses en immobilisations d'environ 1,2 million de dollars ont été engagées en 2021 relativement aux opérations forestières de Salmon Arm, principalement pour l'achat d'un logiciel de gestion des inventaires de billots et d'un logiciel de gestion des activités de pesée, ainsi que pour la construction de chemins forestiers.

Galloway (Colombie-Britannique)

Situé à Galloway (Colombie-Britannique), le site de 15 hectares sert à la fabrication de poteaux destinés aux sociétés de services publics, dont les principaux procédés sont l'écorçage, l'entaillage, le modelage et le traitement. L'installation effectue le traitement thermal et sous pression de poteaux grâce à un autoclave de traitement sous pression à base d'huile et un réservoir de traitement de pieds de poteaux. La capacité de production annuelle totale s'établit à environ 55 550 m³.

Aucunes dépenses en immobilisations n'ont été engagées relativement à l'installation de Galloway au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

New Westminster (Colombie-Britannique)

L'établissement de New Westminster est situé sur environ 31 hectares de terrain. L'usine utilise quatre autoclaves de traitement à base d'huile et un autoclave de traitement à base d'eau ainsi qu'un tunnel de fixation, ayant une capacité de production annuelle totale s'établissant à plus de 88 000 m³. L'usine est également dotée d'un nouvel équipement pour écorcer les poteaux et d'un four de séchage à chargement double. L'usine produit surtout des poteaux et des pilotis destinés principalement au marché nord-américain. Située près de Vancouver, l'usine se trouve sur les lignes ferroviaires principales des réseaux du Canadien Pacifique et de Burlington Northern Santa Fe. Elle possède un accès facile par camion aux marchés nord-américains de l'ouest, en plus des ports de l'ouest pour les expéditions outre-mer.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, les dépenses en immobilisations ont totalisé environ 1 450 000 \$ et ont principalement servi au remplacement de voies associées aux autoclaves de traitement, à des réparations au chemin de la cour et à terminer le remplacement de l'autoclave de traitement à base d'arséniate de cuivre chromaté (« ACC »).

Prince George (Colombie-Britannique)

L'usine de Prince George est située sur un terrain de 31 hectares et exploite deux autoclaves de traitement à base d'huile, un autoclave de traitement à base d'eau, un four de séchage et un tunnel de fixation. La capacité annuelle totale de traitement est d'environ 58 750 m³. L'installation comprend également une machine à écorcer les poteaux, un atelier de production de traverses et une ligne de modelage et de classement de poteaux. L'usine produit surtout des poteaux et des traverses destinés aux secteurs ferroviaires et de services publics canadiens. Un embranchement, à l'usine, la relie à la ligne principale de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (« CN »). On peut accéder par camion aux ports de la Colombie-Britannique pour les expéditions outre-mer.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, les dépenses en immobilisations se sont élevées à environ 95 000 \$ et ont servi principalement au remplacement d'un réservoir et à l'entretien de l'aire d'égouttement.

Neepawa (Manitoba)

Située sur un terrain de 12 hectares à Neepawa, au Manitoba, cette usine fabrique du bois d'œuvre traité, des poteaux traités utilisés en agriculture, ainsi que des poteaux destinés aux sociétés de services publics. Le traitement est effectué dans deux autoclaves de traitement à base d'eau et utilisant l'ACC et l'ACM. La capacité annuelle totale de traitement est d'environ 115 000 m³.

Les dépenses en immobilisations engagées en 2021 ont totalisé environ 375 000 \$, principalement pour la mise à niveau du bâtiment de l'atelier d'entretien et le remplacement de la tuyauterie du réservoir de stockage de l'ACM.

Truro (Nouvelle-Écosse)

Cet établissement se trouve sur un terrain d'un peu plus de 27 hectares. L'établissement comprend un autoclave à base d'huile et trois autoclaves pour préservateur à base d'eau, ce qui lui confère une capacité annuelle cumulée de traitement d'environ 70 000 m³. L'installation comprend également une ligne pour l'entaillage et la production de bois d'ossature et de bois de construction et un laboratoire de recherche entièrement équipé.

En 2021, des dépenses en immobilisations d'environ 257 000 \$ ont été engagées à l'installation, principalement pour poursuivre la conversion d'un ancien autoclave à base de créosote vers l'utilisation de l'ACC et pour effectuer des réparations à un autre autoclave dédié au traitement à base d'ACC et à la conduite de vapeur principale.

L'usine fabrique à l'heure actuelle une grande variété de produits destinés aux secteurs de services publics, des télécommunications et au secteur industriel. Elle est située le long de la ligne principale du CN, avec un accès facile, par camion, aux marchés nationaux et américains et aux grands ports de l'est pour les expéditions outre-mer.

Kirkland Lake (Ontario)

L'installation de Kirkland Lake comprend un terrain d'environ 378 hectares, dont 25 hectares sont utilisés pour la production et l'entreposage de poteaux pour services publics. L'installation est dotée de deux autoclaves de traitement sous pression à base d'huile, d'une machine à écorcer les poteaux et d'un séchoir. La capacité de production annuelle totale est estimée à 20 000 m³.

L'installation de Kirkland Lake borde au nord et à l'est le système de chemin de fer Ontario Northland, ce qui facilite le transport de poteaux traités et destinés aux sociétés du secteur des services publics des provinces du centre et de l'ouest du Canada.

En 2021, des dépenses en immobilisations d'environ 3,4 millions de dollars ont été engagées principalement afin de remettre en service l'installation et de la réintégrer dans le réseau de fabrication de bois traité de la Société, étant donné que l'installation n'avait pas été en exploitation (à l'exclusion des activités d'écorçage) après son acquisition, laquelle a été réalisée en 2016 dans le cadre de l'acquisition de plusieurs usines.

Shelburne (Ontario)

Acquise en 2019 et située sur un terrain d'environ 12 hectares, l'installation de Shelburne se spécialise dans la fabrication de bois d'œuvre à usage résidentiel, sa production annuelle s'établissant à environ 230 000 m³. L'usine est équipée d'une aire de classification et d'empilage du bois d'œuvre, et comprend deux autoclaves de traitement utilisant comme agent de préservation l'ACM, ainsi qu'une chaîne d'ensachage et une aire de séchage pour le bois d'œuvre à usage résidentiel traité.

En 2021, les dépenses en immobilisations à l'installation se sont élevées à 7,7 millions de dollars. Ces dépenses ont été engagées principalement pour l'achat d'un terrain voisin, la deuxième phase des mises à niveau du système de gestion des eaux pluviales, et l'achat d'une machine d'emballage automatisé du bois d'œuvre.

Stouffville (Ontario)

L'installation de Stouffville est située sur un terrain d'environ six hectares et comprend quatre autoclaves de traitement utilisant comme agent de préservation de l'ACM. Elle comprend également une usine de fraisage du bois, une aire de classification et d'empilage du bois d'œuvre et un séchoir afin de dégeler le bois d'œuvre en hiver. Cette installation produit annuellement environ 230 000 m³ de bois d'œuvre à usage résidentiel. Des bureaux pour le personnel de la comptabilité, de l'exploitation et des ventes se trouvent également sur le site.

L'installation produit du bois d'œuvre à usage résidentiel traité sous pression de qualité supérieure destiné à la construction de terrasses extérieures et de clôtures, des accessoires de bois usinés, comme des balustres de bois et des limons d'escalier, pour en rehausser l'apparence, ainsi que des systèmes de rampes destinés au secteur de la vente au détail de matériaux de construction.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, des dépenses en immobilisations à l'installation de Stouffville ont totalisé environ 624 000 \$, principalement pour un nouveau réseau d'égout septique, des mises à niveau de l'équipement dans l'usine de traitement et l'agrandissement du bâtiment de l'usine de traitement.

Guelph (Ontario)

Spécialisée dans le traitement de poteaux destinés aux sociétés de services publics, l'usine de Guelph est exploitée sur un terrain d'environ 11 hectares. L'usine possède trois autoclaves dédiés au traitement à base d'eau, ses quatre séchoirs à bois et ses deux tunnels de fixation aux fins du processus de traitement à l'ACC, la capacité de traitement annuelle totale frôlant les 160 000 m³. L'installation comprend également une chaîne d'incision/assemblage. L'usine profite de l'accès à une installation ferroviaire de chargement et de déchargement située à quelques minutes de son emplacement.

En 2021, des dépenses en immobilisations d'environ 74 000 \$ ont été engagées, principalement pour la rénovation des chariots à bois.

Peterborough (Ontario)

L'installation de Peterborough est située sur un terrain d'environ six hectares et comprend une usine de traitement du bois, une aire de classification et d'empilage du bois d'œuvre ainsi qu'un four de séchage. Elle produit annuellement environ 130 000 m³ de bois d'œuvre à usage résidentiel et est munie de quatre autoclaves de traitement utilisant l'ACM comme agent de préservation.

Des dépenses en immobilisations totalisant environ 1,6 million de dollars ont été engagées au cours de l'exercice, principalement en lien avec la modernisation du bureau d'expédition, l'agrandissement de l'usine de traitement et du pavage à l'installation.

South River (Ontario)

Située sur un terrain de 14 hectares, cette installation comprend une zone d'exploitation d'environ 7 hectares. Cette installation, qui se spécialise principalement dans le bois d'œuvre à usage résidentiel, comprend deux autoclaves de traitement à pression utilisant comme agent de préservation l'ACM, ainsi qu'une aire de classification et d'empilage et un atelier d'entretien. La capacité de traitement annuelle avoisine les 85 000 m³.

Les dépenses en immobilisations engagées au cours de l'exercice à l'installation de South River ont totalisé environ 181 000 \$, principalement pour effectuer des travaux sur le réservoir destiné au stockage de l'ACM et le compresseur associé, ainsi que pour remettre à neuf des chariots à bois.

Delson (Québec)

L'usine de Delson est située sur un terrain de 66 hectares et possède trois autoclaves de traitement à base d'huile, deux autoclaves de traitement à base d'eau et deux séchoirs. La capacité totale de traitement est d'environ 280 000 m³ par année. L'usine possède deux ateliers pour les traverses et un atelier pour les traverses d'aiguillage, qui comprennent des postes d'inspection, de coupe, d'incision et d'assemblage.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, des dépenses en immobilisations totalisant environ 224 000 \$ ont été engagées à l'usine de Delson, principalement pour des réparations au séchoir à bois et des mises à niveau du bâtiment des traverses ainsi qu'un système d'extinction d'incendie.

L'usine de Delson est située à quelques minutes de Montréal, et comporte des voies sur les lignes principales du CN et de Chemin de fer Canadien Pacifique limitée (« Canadien Pacifique »).

Gatineau (Québec)

L'usine de Gatineau possède une capacité de traitement annuelle d'environ 60 000 m³. Située sur un terrain de huit hectares, elle est dotée d'un autoclave de traitement à base d'eau, de deux séchoirs à haute efficacité, de deux tunnels de fixation et d'un écorceur à poteaux. L'usine est située à environ 30 kilomètres à l'est de Gatineau, au Québec, et elle se spécialise dans la production de poteaux destinés à des sociétés de services publics traités à l'ACC.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, des dépenses en immobilisations totalisant environ 1,3 million de dollars ont été engagées à l'usine de Gatineau, principalement pour l'achèvement du projet de nouveaux séchoirs à bois électriques, des mises à niveau d'automatisation, un projet de gestion des eaux pluviales et la modernisation des bureaux.

Rivière-Rouge (Québec)

L'installation exerce sur un terrain d'environ 16 hectares des activités spécialisées de production de poteaux destinés aux sociétés de services publics traités au moyen d'agents de préservation à base d'eau. L'installation comprend deux autoclaves de traitement, deux tunnels de fixation, deux séchoirs et un écorceur à poteaux. Sa capacité de traitement annuelle est d'environ 60 000 m³.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, une somme d'environ 116 000 \$ a été engagée relativement à l'ajout de réservoirs supplémentaires pour le polyéthylèneglycol en tant qu'additif offert comme option aux clients de la Société pour les poteaux destinés aux sociétés de services publics traités à l'ACC.

Sorel-Tracy (Québec)

L'usine de Sorel-Tracy possède une capacité de traitement annuelle d'environ 120 000 m³, est exploitée sur un terrain d'environ neuf hectares et dispose de deux autoclaves de traitement à base d'eau (ACM) et d'une chambre de séchage pour le bois d'œuvre traité. L'usine concentre ses activités dans le bois d'œuvre à usage résidentiel traité et les produits spécialisés.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, des dépenses en immobilisations totalisant environ 1 million de dollars ont été engagées à l'installation de Sorel-Tracy pour aménager un nouveau centre de distribution et achever l'agrandissement du bâtiment de traitement de l'installation.

Montevallo (Alabama)

Située dans le comté de Shelby (Alabama) sur un terrain de 24 hectares, cette installation se spécialise dans la fabrication de traverses de chemin de fer traitées à la créosote, au naphthénate de cuivre et aux borates. L'installation comprend sept autoclaves de traitement sous pression à base de créosote, dégageant une capacité de traitement annuelle combinée d'environ 256 000 m³, ainsi qu'un atelier de préfabrication pouvant produire des membrures, des traverses d'aiguillage et du bois pour les ponts. L'usine est également dotée d'une installation d'entretien de l'équipement et de bureaux pour le personnel.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, des dépenses en immobilisations d'environ 381 000 \$ US ont été engagées à l'installation de Montevallo, principalement pour la modernisation de l'usine de traitement y compris des améliorations en matière d'environnement, de santé et de sécurité, ainsi que des mises à niveau de l'alimentation du hache-bois.

Brierfield (Alabama)

En exploitation depuis 1964 et acquise par la Société en novembre 2021, cette installation est située à Brierfield, dans le comté de Bibb (Alabama). La propriété d'environ 86 hectares comprend deux parcelles de terrain adjacentes; la parcelle située à l'ouest est la propriété de Cahaba Timber, et la parcelle située à l'est est la propriété de Cahaba Pressure. Les installations combinées comprennent des usines de traitement dédiées au pentachlorophénol, à la créosote, au naphatéate de cuivre et à l'ACC, un atelier de production de traverses, des ateliers d'entretien, deux bâtiments servant au modelage, une zone pour les séchoir à bois, une chaudière à bois, une cuve de traitement aux borates et un laboratoire. L'installation exploite deux machines d'écorçage de poteaux, quatre séchoirs à bois et sept autoclaves de traitement du bois : deux pour la créosote, deux pour le pentachlorophénol, deux pour le naphatéate de cuivre et un pour l'ACC.

L'installation fabrique des poteaux, des pilotis et des piquets en bois traité sous pression. Les activités principales comprennent l'écorçage, l'éboutage, la classification, le modelage et le traitement des poteaux.

Étant donné qu'elle a acquis l'installation à la fin de 2021, la Société n'a engagé aucunes dépenses en immobilisations pour celle-ci au cours de l'année.

Clanton (Alabama)

L'installation de Clanton occupe un terrain de 26 hectares, dans le comté de Chilton (Alabama). Le site comprend une installation de 89 000 pieds carrés pour le traitement, les réservoirs de stockage, l'atelier d'entretien et des bureaux permettant d'appliquer un processus de traitement à la créosote et aux borates, ce qui dégage une capacité annuelle d'environ 240 000 m³.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, des dépenses en immobilisations d'environ 353 000 \$ US ont été engagées relativement à l'installation, principalement pour une mise à niveau électrique de la trieuse de traverses et une mise à niveau ergonomique du pose-plaques d'extrémité.

Eloy (Arizona)

Située à Eloy (Arizona), cette installation compte une superficie d'environ neuf hectares. Ses activités comprennent deux autoclaves de traitement sous pression au moyen d'agents de préservation à base d'huile et à base d'eau, et des cours de stockage du bois traité et du bois non traité. Le bois d'œuvre à usage résidentiel constitue le principal produit fabriqué par cette installation.

Aucunes dépenses en immobilisations n'ont été engagées relativement à l'installation au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

Rison (Arkansas)

En exploitation depuis 2008, ce site de 16 hectares se spécialise dans la production de poteaux de bois traité destinés aux sociétés de services publics. L'installation est équipée de deux séchoirs à gaz et de deux autoclaves de traitement au moyen d'agents de préservation à base d'huile, ce qui procure une capacité de traitement annuelle combinée d'environ 85 000 m³.

Au cours de l'exercice, des dépenses en immobilisations totalisant environ 408 000 \$ US ont été engagées à l'installation, principalement pour un toit de séchoir et une mise à niveau du réservoir qui alimente l'autoclave dédié au traitement à base de pentachlorophénol.

Russellville (Arkansas)

Située à Russellville (Arkansas), sur un terrain d'une superficie d'environ 40 hectares, l'usine se spécialise dans le traitement de traverses de chemin de fer. Les installations comprennent trois autoclaves de traitement sous pression à base d'huile, dont un peut alterner avec le naphthénate de cuivre ou les borates, dégageant une capacité de traitement annuelle combinée d'environ 165 000 m³. L'usine est également dotée d'une installation d'inspection de traverses et de traverses d'aiguillage permettant de traiter annuellement 1,5 million de traverses, d'une installation d'entretien et de bureaux pour les effectifs chargés de la production et de l'approvisionnement en bois.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, les dépenses en immobilisations engagées ont atteint environ 86 000 \$ US. Ces dépenses ont été engagées principalement pour une mise à niveau au pose-plaques d'extrémité pour traverses de chemins de fer.

Cordele (Géorgie)

Située sur un terrain d'une superficie de 18 hectares, cette installation a été construite par la Société en 2013 et est équipée de deux séchoirs à gaz et d'autoclaves de traitement au moyen d'agents de préservation à base d'huile et à base d'eau. D'une capacité de traitement annuelle d'environ 90 000 m³, cette usine se spécialise dans le traitement de poteaux destinés aux sociétés de services publics par suite d'une conversion en profondeur effectuée en 2018.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, des dépenses en immobilisations d'environ 2,8 millions de dollars US ont été engagées relativement à des mises à niveau de la machine à écorcer les poteaux et à l'ajout d'un système de dissolution de blocs de pentachlorophénol.

Winslow (Indiana)

Située sur un terrain d'une superficie d'environ 16 hectares, l'usine se spécialise dans le traitement de traverses de chemin de fer. Les installations comprennent deux autoclaves de traitement sous pression à base d'huile, dégageant une capacité de traitement annuelle combinée d'environ 150 000 m³. L'usine est également dotée d'une installation d'inspection de traverses et de traverses d'aiguillage permettant de traiter annuellement 1,5 million de traverses, d'une installation d'entretien et de bureaux pour les effectifs chargés de la production et de l'approvisionnement en bois.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, des dépenses en immobilisations d'environ 735 000 \$ US ont été engagées, principalement pour démarrer un nouveau projet d'embranchement ferroviaire, l'automatisation du processus de traitement et des plateaux d'alimentation du pose-plaques d'extrémité.

Fulton (Kentucky)

Située à Fulton (Kentucky) aux États-Unis, sur un terrain d'environ 32 hectares, cette usine se spécialise dans le traitement des traverses de chemin de fer. Elle est dotée de deux autoclaves de traitement sous pression au moyen d'agents de préservation à base d'huile et un pour les borates, dégageant une capacité de traitement annuelle combinée d'environ 130 000 m³. L'usine comprend également une installation d'inspection de traverses et de traverses d'aiguillage, ainsi qu'une ligne de pré-assemblage permettant de traiter annuellement un million de traverses, une installation d'entretien et des bureaux pour les effectifs chargés de la production et de l'approvisionnement en bois. L'usine est également dotée d'une ligne de pré-assemblage permettant de traiter annuellement environ 200 000 traverses.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, des dépenses en immobilisations d'environ 235 000 \$ US ont été engagées, principalement pour un projet de gestion des eaux pluviales.

Alexandria (Louisiane)

Située sur un terrain d'une superficie d'environ 25 hectares, l'usine d'Alexandria se spécialise dans le traitement de traverses de chemin de fer. L'installation a quatre autoclaves de traitement sous pression à base d'huile, dégageant une capacité de traitement annuelle combinée d'environ 260 000 m³. L'usine est

également dotée d'une installation d'inspection de traverses et de traverses d'aiguillage permettant de traiter annuellement 1,5 million de traverses, d'une installation d'entretien et de bureaux pour les effectifs chargés de la production et de l'approvisionnement en bois. De plus, l'installation est dotée d'une ligne de pré-assemblage permettant de traiter annuellement environ 100 000 traverses.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, les dépenses en immobilisations engagées ont atteint environ 298 000 \$ US. Ces dépenses ont été engagées principalement pour l'achat d'un nouveau condenseur de traitement, des contrôles de traitement ainsi que de nouvelles bennes.

Converse (Louisiane)

Dans cette installation située sur un terrain de 57 hectares, on exécute des opérations d'écorçage, de séchage au moyen de trois séchoirs à vapeur, de traitement sous pression, d'entreposage et d'expédition de poteaux destinés aux sociétés de services publics traités à l'ACC. Le traitement est opéré dans un autoclave de traitement et, à l'heure actuelle, la capacité de traitement annuelle est d'environ 90 000 m³.

Des dépenses en immobilisations totalisant 277 000 \$ US ont été engagées au cours de l'exercice, principalement pour des améliorations aux chemins et de drainage ainsi qu'un convoyeur à cendres et des ponts hydrauliques pour les autoclaves.

Pineville (Louisiane)

Cette installation spécialisée dans le traitement de poteaux destinés aux sociétés de services publics est située sur un terrain de 35 hectares à Pineville, dans le comté de Rapides Parish, en Louisiane. On y exécute des opérations d'écorçage, de séchage au moyen de deux séchoirs à gaz, de traitement sous pression, d'entreposage et d'expédition de poteaux destinés aux sociétés de services publics traités avec des agents de préservation à base d'huile. Le traitement est opéré dans trois autoclaves de traitement et la production est d'environ 100 000 m³ de poteaux par année.

Des dépenses en immobilisations d'environ 1,1 million de dollars US ont été engagées en 2021, principalement pour remplacer un autoclave et pour une déchiqueteuse à bois.

Scooba (Mississippi)

L'usine est située sur un terrain de 20,8 hectares à Scooba, dans le comté de Kemper (Mississippi). Cette usine se spécialise dans la fabrication et le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics. Le site comprend deux séchoirs à vapeur et un autoclave de traitement sous pression, dégageant une capacité de traitement annuelle de 85 000 m³. Il est également équipé d'un système de modelage en ligne, d'une machine à écorcer les poteaux et de bureaux pour soutenir ses activités d'approvisionnement en bois.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, les dépenses en immobilisations ont totalisé environ 132 000 \$ US et ont servi à l'achat d'une rampe de séchoir à bois et au remplacement d'équipements mobiles.

Silver Springs (Nevada)

Cette installation compte une superficie d'environ 33 hectares et ses activités comprennent trois autoclaves de traitement pouvant utiliser des produits de conservation à base d'huile. La capacité annuelle est de 48 000 m³. De plus, le site comprend des zones de stockage de bois traité et de bois non traité.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, les dépenses en immobilisations engagées ont été d'environ 382 000 \$ US pour remplacer une porte d'autoclave et un condenseur d'autoclave et pour une nouvelle pompe à vide.

Eugene (Oregon)

Située à Eugene (Oregon) sur un terrain de 10 hectares, l'usine se spécialise dans la production et le traitement de poteaux destinés aux sociétés de services publics et au séchage du bois. Les installations comprennent quatre autoclaves de traitement sous pression au moyen d'agents de préservation à base

d'huile, dégageant une capacité de traitement annuelle totale d'environ 80 000 m³. L'usine est également équipée de deux machines à inciser et de bureaux administratifs.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, les dépenses en immobilisations ont totalisé 3,3 millions de dollars US et ont été engagées pour la deuxième phase d'une nouvelle chaîne de perçage automatisée, la modernisation de l'aire d'égouttement et le remplacement de voies.

Sheridan (Oregon)

Située à Sheridan (Oregon), cette installation compte une superficie d'environ 14 hectares. Ses activités comprennent cinq autoclaves de traitement, des installations d'écorçage, ainsi que des zones de stockage du bois traité et du bois non traité. Cette installation fabrique des poteaux traités pour lignes de transmission et de distribution, utilisant à la fois du PCP et du naphaté de cuivre. Sa capacité annuelle est d'environ 57 000 m³.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, des dépenses en immobilisations totalisant environ 750 000 \$ US ont été engagées notamment pour une mise à niveau électrique de l'écorceur, le remplacement d'un réservoir et l'achat d'un évaporateur ainsi que des mises à niveau des condenseurs.

DuBois (Pennsylvanie)

Occupant un terrain de 13 hectares, cette installation se spécialise dans la production et le traitement de traverses de chemin de fer et de poutres. Elle comprend trois autoclaves de traitement sous pression à base d'huile dont la capacité de traitement annuelle combinée est d'environ 100 000 m³. Cette installation de production comprend de plus un atelier de préfabrication pouvant produire des membrures, des croisements de rail et du bois pour les ponts, un atelier d'entretien et des bureaux pour les effectifs chargés de la production et de l'approvisionnement en bois.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, des dépenses en immobilisations d'environ 606 000 \$ US ont été engagées pour apporter des améliorations au procédé de traitement des eaux pluviales ainsi que pour agrandir l'atelier d'entretien.

McAlisterville (Pennsylvanie)

Située à McAlisterville (Pennsylvanie), sur un terrain d'environ 16 hectares, l'usine se spécialise dans le traitement des traverses de chemin de fer. Les installations comprennent deux autoclaves de traitement sous pression à base d'huile dont la capacité de traitement annuelle combinée est d'environ 30 000 m³. L'usine est également dotée d'une installation d'inspection et d'une ligne de pré-assemblage permettant de traiter annuellement 300 000 traverses et traverses d'aiguillage, et de bureaux pour les effectifs chargés de la production et de l'approvisionnement en bois.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, des dépenses en immobilisations d'environ 81 000 \$ US ont été engagées pour des améliorations au système de gestion des eaux pluviales.

Whitmire (Caroline du Sud)

Cette installation située sur un terrain de 20 hectares à Whitmire, Union County (Caroline du Sud), se spécialise dans la production de poteaux en bois traité. Elle est équipée de deux autoclaves de traitement, de quatre séchoirs à vapeur, d'un écorceur et de quatre fours de séchage. Cette installation utilise des agents de préservation à base d'eau dans le processus de traitement et possède une capacité annuelle d'environ 85 000 m³ de poteaux.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, des dépenses en immobilisations d'environ 658 000 \$ US ont été engagées pour des mises à niveau du hache-bois et d'une chaudière.

Lufkin (Texas)

Cette installation, qui est située à Lufkin sur un terrain de 14 hectares dans le comté d'Angelina, au Texas, est spécialisée dans le traitement et la production de poteaux destinés aux sociétés de services publics. Elle est dotée de trois autoclaves de traitement sous pression et produit environ 95 000 m³ de poteaux par année.

Aucunes dépenses en immobilisations n'ont été engagées à l'installation de Lufkin en 2021.

Memphis (Tennessee) – Distillation du goudron de houille

Située sur un terrain d'une superficie d'environ deux hectares, l'usine se spécialise dans la distillation du goudron de houille. L'installation de distillation du goudron de houille est dotée de deux unités de distillation intermittente qui dégagent une capacité annuelle de 17 millions de litres de goudron de houille. L'usine comprend également une installation d'entretien, un laboratoire d'essai des produits, un quai de déchargement des barges et des bureaux pour les effectifs chargés de la production et de l'administration.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, des dépenses en immobilisations d'environ 108 000 \$ US ont été engagées, principalement pour un nouveau toit du réservoir de stockage.

Goshen (Virginie)

Située sur un terrain d'environ 11 hectares à Goshen (Virginie), cette usine se spécialise dans la production et le traitement de traverses de chemin de fer et de poutres. L'installation comprend cinq autoclaves de traitement sous pression à base d'huile dont la capacité de traitement annuelle combinée est d'environ 155 000 m³. L'usine est également dotée d'une installation d'inspection de traverses et d'aiguillage permettant de traiter annuellement un million de traverses, d'un atelier de préfabrication pouvant produire des membrures, des croisements de rail et du bois pour les ponts, d'une installation d'entretien et d'usinage et des bureaux pour les effectifs chargés de la production et de l'approvisionnement en bois.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, des dépenses en immobilisations totalisant environ 579 000 \$ US ont été engagées principalement pour remettre à neuf une ébouteuse à traverses d'aiguillage.

Warsaw (Virginie)

Située sur un terrain d'environ 57 hectares à Warsaw, en Virginie, l'usine produit des pieux de fondation, des pilotis pour constructions maritimes et des produits dimensionnés en bois traité, ainsi que des poteaux destinés aux sociétés de services publics. L'installation comprend cinq autoclaves de traitement et quatre séchoirs à bois, dégageant une capacité de traitement annuelle totale d'environ 250 000 m³.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, des dépenses en immobilisations d'environ 216 000 \$ US ont été engagées à l'usine Warsaw, principalement pour une nouvelle pompe à turbine et le déplacement d'un écorceur.

Arlington (Washington)

Occupant un terrain d'une superficie d'environ 21 hectares à Arlington, dans l'État de Washington, cette usine se spécialise dans le traitement de poteaux destinés aux sociétés de services publics. L'installation comprend deux autoclaves de traitement sous pression à base d'huile et un réservoir de traitement en bout, dont la capacité de traitement annuelle combinée est d'environ 50 000 m³. De plus, l'usine possède également une machine à écorcer les poteaux, une chaîne d'assemblage et des bureaux pour les effectifs de production, de vente et d'approvisionnement en bois.

Des dépenses en immobilisations d'environ 561 000 \$ US ont été engagées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 relativement à l'installation, principalement pour remplacer une chaudière et mettre à niveau le système de traitement.

Tacoma (Washington)

Située à Tacoma (Washington) aux États-Unis sur un terrain d'environ 17 hectares, l'usine fabrique des poteaux destinés aux sociétés de services publics, des pilotis et du bois d'œuvre pour terrasses et clôtures. Les activités comprennent le modelage, l'entaillage, la teinture, le traitement et la distribution. L'installation est équipée de deux autoclaves à base d'huile et de trois autoclaves à base d'eau. Le bois y est traité sous pression ou de façon thermique (sans pression) avec des formulations de préservateurs à base d'eau ou à base d'huile. La capacité de traitement annuelle totale est de 350 000 m³.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, des dépenses en immobilisations d'environ 1,2 million de dollars US ont été engagées, incluant la conversion d'un autoclave de traitement vers l'utilisation de l'ACM comme agent de préservation, la modernisation de l'aire d'égouttement du bois d'œuvre à usage résidentiel et pour de l'équipement utilisé dans la coupe et la manutention d'une couche extérieure résistant au feu appliqué sur les poteaux destinés aux sociétés de services publics.

Bangor (Wisconsin)

Occupant un terrain d'une superficie d'environ 45 hectares, cette usine se spécialise dans le traitement de traverses de chemin de fer. L'installation comprend trois autoclaves de traitement sous pression à base d'huile dont la capacité de traitement annuelle combinée est d'environ 200 000 m³. L'usine est également dotée d'une installation d'inspection permettant de traiter annuellement 1,5 million de traverses, d'une installation d'entretien, et de bureaux pour les effectifs chargés de la production, des ventes et de l'approvisionnement en bois. De plus, l'installation est dotée d'une ligne de pré-assemblage permettant de traiter annuellement environ 100 000 traverses.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, les dépenses en immobilisations engagées ont totalisé environ 3,5 millions de dollars US. Ces dépenses ont été engagées principalement pour l'achat et l'installation d'un nouveau système d'inspection et d'éboutage de traverses.

Cameron (Wisconsin)

Construite en 2016 sur un terrain d'environ 27 hectares, l'installation de Cameron est une installation d'avant-garde traitant au PCP et qui a commencé à produire des poteaux destinés aux sociétés de services publics en février 2017. L'installation est dotée de deux autoclaves de traitement sous pression à base d'huile, et sa capacité de traitement annuelle est d'environ 50 000 m³. L'installation de Cameron est située à proximité d'une source de pin rouge. Le pin rouge et le sapin de Douglas sont les principales espèces d'arbres utilisées pour les poteaux destinés aux sociétés de services publics traités à l'installation. L'installation peut également traiter des poteaux en cèdre rouge de l'Ouest. L'installation est située à proximité du réseau ferroviaire de la société Union Pacific. L'installation comprend un écorceur à poteaux, un séchoir, une chaîne d'assemblage, une installation d'entretien et des bureaux pour les effectifs de production, de vente et d'approvisionnement en bois.

En 2021, aucunes dépenses en immobilisations n'ont été engagées à l'usine de traitement.

4.5 APPROVISIONNEMENT EN BOIS

L'un des atouts importants de la Société réside dans son approvisionnement en bois dans des régions clés du Canada et des États-Unis. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la Société a comblé ses besoins en matières premières relatifs aux poteaux destinés aux sociétés de services publics grâce à ses propres permis de coupe (des permis d'exploitation forestière et/ou un quota de coupe), à des droits de récolte vendus par des États et des provinces, à des ententes passées avec des propriétaires de boisés privés et par l'intermédiaire d'achats de bois d'œuvre sur le marché libre. L'approvisionnement en bois pour les traverses de chemin de fer, les poutres et le bois d'œuvre à usage résidentiel se fait au moyen d'achats auprès de centaines de scieries situées dans diverses régions au Canada et aux États-Unis. L'équipe aguerrie chargée de l'approvisionnement de la Société a noué des liens solides en vue d'assurer un

approvisionnement suffisant, à des prix concurrentiels, de toutes les matières premières dont Stella-Jones a besoin.

Tenures forestières

Les tenures forestières sont employées principalement par la Société pour l'approvisionnement de poteaux destinés aux sociétés de services publics et d'autres produits de bois rond.

En Colombie-Britannique, le *Ministry of Forests, Lands, Natural Resource Operations and Rural Development* (« FLNRORD ») est chargé de délivrer et de surveiller les tenures qui accordent au titulaire du permis le droit de récolter un volume déterminé de bois sur les terres de la Couronne gérées par le FLNRORD. Un permis d'exploitation forestière est en général valide pour 15 ans et il est renouvelable tous les 5 ans pourvu que le titulaire ait satisfait à ses obligations administratives, de planification, de récolte, de sylviculture et de gestion de l'environnement. Des permis d'exploitation forestière non renouvelables pour un volume fixe à récolter dans un délai déterminé peuvent également être accordés.

Dans la province du Manitoba, la *Forestry and Peatlands Management Branch of the Department of Sustainable Development* est responsable de la planification et de la gestion des activités relatives aux terres et aux forêts domaniales et de fixer des limites durables quant à l'endroit, au moment et à la façon dont les arbres sont récoltés sur les terres domaniales du Manitoba. L'allocation des quotas de coupe par les autorités est effectuée soit en vertu de contrats de vente de bois, qui sont des contrats renouvelables de cinq ans délivrés pour des quotas annuels d'un volume supérieur à 300 m³, ou en vertu de permis de coupe de bois, qui sont des permis d'un an délivrés pour des quotas annuels d'au plus 300 m³.

Au Québec, les contrats d'approvisionnement en bois d'œuvre sont appelés *Garanties d'approvisionnement* (« GA »). En 2016, la Société a retourné sa GA au *Ministère des Ressources naturelles* (le « Ministère »), car elle avait déterminé qu'elle achetait des volumes suffisants de bois, à des prix raisonnables, grâce au système d'enchères des terres publiques mis en œuvre par le conseil de mise en marché du bois d'œuvre du Ministère, connu sous le nom de *Bureau de mise en marché des bois*.

La Société détient actuellement les permis d'exploitation forestière suivants :

PERMIS D'EXPLOITATION FORESTIÈRE DE LA SOCIÉTÉ		
Province	Coupe annuelle permise (mètres cubes)	Durée
Colombie-Britannique	138 913	15 ans
Manitoba	15 567 ¹	2 ans et 5 ans

Achats de bois

En plus de ses permis d'exploitation forestière, la Société possède plusieurs ententes d'approvisionnement exclusives passées avec d'importants titulaires de permis et propriétaires de boisés privés qui détiennent des permis de coupe en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec. La Société achète activement du bois dans les États de Washington, d'Oregon et de l'Idaho aux États-Unis, ainsi qu'en Colombie-Britannique au Canada. Ces programmes mettent à la disposition des soumissionnaires admissibles des matières premières de qualité pour en faire des poteaux, lesquelles sont situées sur des parcelles de terrain précises. De plus, la Société achète des matières premières auprès de centaines de propriétaires de boisés privés dans ses territoires d'exploitation et, dans le cas des traverses de chemin de fer non traitées et du bois d'œuvre à usage résidentiel, elle les achète à des centaines de scieries établies aux États-Unis et au Canada.

¹ Ils sont constitués de deux contrats de vente de bois renouvelables de cinq ans avec une coupe annuelle totale de 3 067 m³ par année et d'un contrat d'allocation spéciale de bois renouvelable de deux ans qui permet une coupe annuelle de 12 500 m³.

Récolte de bois

Le processus de sélection et de récolte des poteaux de bois permet à la Société de trier des arbres dont la qualité permet leur transformation en poteaux. Afin d'avoir accès à autant de terres à bois que possible, la Société a passé des conventions de récolte avec un certain nombre de gestionnaires de terrains forestiers, de scieries et de sociétés forestières en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec.

4.6 VENTES, COMMERCIALISATION ET CADRE CONCURRENTIEL

À la fin de l'année 2021, on comptait environ 52 usines de préservation du bois en exploitation au Canada et environ 350 usines de préservation du bois en exploitation aux États-Unis. Le texte qui suit explique le cadre concurrentiel dans lequel la Société poursuit ses activités ainsi que ses projets en matière de ventes et de commercialisation.

Généralités

La Société commercialise ses produits en bois traité par l'intermédiaire d'un réseau de représentants commerciaux régionaux au Canada et aux États-Unis.

Le tableau suivant indique le chiffre d'affaires de la Société par groupe de produits principaux pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020 :

CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ PAR GROUPE DE PRODUITS POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2021 ET 2020				
	2021		2020	
	(en millions de dollars)	%	(en millions de dollars)	%
Poteaux destinés aux sociétés de services publics	925	34	888	35
Traverses de chemin de fer	700	25	733	29
Bois d'œuvre à usage résidentiel	773	28	665	26
Produits industriels	121	5	119	4
Billots et bois d'œuvre	231	8	146	6
TOTAL	2 750	100	2 551	100

Poteaux destinés aux sociétés de services publics

La plupart des ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics de la Société sont réalisées aux termes de contrats portant sur plusieurs années conclus par suite d'appels d'offres publics lancés par des clients, surtout des sociétés d'énergie électrique et de télécommunications régionales. Les critères clés pour l'obtention de commandes sont une qualité élevée, la constance des livraisons à temps, le service à la clientèle et des prix concurrentiels. La capacité de la Société à offrir une gamme variée d'essences de bois et de préservateurs, associée à de nombreux emplacements et à des stocks importants, crée un avantage concurrentiel.

Traverses de chemin de fer

Les nombreux emplacements de SJI, sa gamme étendue de produits et sa réputation pour la qualité et les services offerts constituent des atouts importants. Forte de sa longue tradition de prestation de services haut de gamme, la Société a forgé des liens étroits avec les principales sociétés de chemin de fer, les exploitants de lignes ferroviaires sur courtes distances et les principaux entrepreneurs et est devenue un fournisseur important de traverses de chemin de fer traitées en Amérique du Nord.

Bois d'œuvre à usage résidentiel

Ce secteur se compose principalement d'un important détaillant à grande surface et de nombreux autres joueurs de tailles variées. Des possibilités de croissance existent pour des producteurs de produits de haute qualité qui parviennent à différencier leurs produits et services. La Société offre aux détaillants et aux grossistes au Canada et aux États-Unis des produits de bois d'œuvre traité à usage résidentiel de qualité supérieure en vue d'applications extérieures.

Produits industriels

Les ventes sont principalement constituées de divers produits de bois traité destinés aux ouvrages de construction, comme les quais, les ponts ferroviaires, ainsi que les pieux de fondation et les pilotis pour constructions maritimes. Les produits sont habituellement vendus directement aux utilisateurs finaux, notamment des entrepreneurs en construction ou du secteur ferroviaire, ainsi que des autorités gouvernementales, en réponse à des appels d'offres portant sur une quantité et des caractéristiques déterminées du bois traité destiné à un projet particulier. La Société vend du bois pour les ponts ferroviaires, des madriers de passages à niveau et des tapis de grue en bois, qui sont fabriqués sur mesure selon les spécifications du client. De plus, les ventes de pieux englobent les matériaux de construction utilisés principalement dans des projets de travaux, qui comprennent les pilotis pour constructions maritimes et les pieux de fondation. Cette catégorie comprend également les produits à base de goudron de houille, comme le brai de toiture et le goudron routier.

Billots et bois d'œuvre

Dans ce secteur d'activité, la composante « billots » représente les billots qui sont obtenus dans le cadre du processus d'approvisionnement de la Société et qui ne sont pas jugés aptes à être utilisés comme poteaux destinés aux sociétés de services publics. De plus, dans le cadre de ses activités en vue de fournir un volume suffisant de bois d'œuvre à usage résidentiel à des prix concurrentiels, la Société revend le volume excédentaire de bois d'œuvre sur les marchés locaux de la construction résidentielle.

Exportation

La Société oriente avant tout ses activités vers les marchés nord-américains. Néanmoins, elle a connu un certain succès dans la pénétration des marchés à l'extérieur de l'Amérique du nord pour ce qui est de la vente de poteaux en bois traité aux sociétés nationales de téléphone et de services publics et de traverses de chemin de fer à des sociétés minières internationales et à des exploitants de chemins de fer étrangers. Ces marchés comprennent principalement les pays de l'Amérique latine et du Sud. Parmi les forces concurrentielles de SJI dans ces marchés, on compte un accès à un approvisionnement garanti en matières premières, l'emplacement géographique stratégique de ses usines de traitement qui offrent une variété de procédés de traitement, un accès aux ports d'expédition et une expérience considérable du transport international.

La Société surveille continuellement les marchés à l'extérieur du Canada et des États-Unis et continuera à évaluer des occasions d'exportation moyennant des prix qui lui permettront de dégager un rendement suffisant compte tenu des risques supplémentaires qui caractérisent ces marchés.

CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ PAR RÉGION POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2021 ET 2020				
<i>(audités)</i>	2021		2020	
	(en millions de dollars)	%	(en millions de dollars)	%
États-Unis	1 756	64	1 741	68
Canada	994	36	810	32
TOTAL	2 750	100	2 551	100

4.7 EMPLOYÉS

Au 31 décembre 2021, la Société employait 2 402 personnes, dont 650 étaient salariées non syndiquées, 416 étaient syndiquées et 1 366 étaient payées à un taux horaire et n'étaient pas syndiquées.

Pays	Salariés (non syndiqués)	Syndiqués	Payés à un taux horaire (non syndiqués)	Total
États-Unis	389	110	1 175	1 674
Canada	261	306	161	728
TOTAL	650	416	1 336	2 402

4.8 POLITIQUE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

La protection de l'environnement et le développement durable font partie intégrante de l'exploitation commerciale et la Société est résolue à minimiser, par le biais d'un processus d'amélioration continue, les incidences de ses activités sur l'environnement. La Société s'est engagée à assurer des activités durables et la protection de la santé humaine et du milieu naturel. La Société est sensible aux répercussions sur l'environnement de ses activités et assume sa responsabilité de mettre en place toutes les mesures raisonnables pour préserver et protéger l'environnement.

De plus, la Société tient fermement à la santé et la sécurité de ses employés et s'engage à procurer un milieu de travail sain et sécuritaire. À cette fin, la Société met l'accent sur l'amélioration continue d'un milieu de travail exempt d'accidents au moyen d'une administration attentive, d'éducation et de formations adéquates et de l'entretien et la conception appropriés de ses installations et de son équipement.

Afin de mettre en œuvre cette politique, la Société a entrepris :

- de construire et d'exploiter ses installations conformément à l'ensemble des lois applicables qui prévoient la protection de l'environnement, des employés et du public;
- d'agir de manière proactive par la formation de la direction et de ses employés afin de prévoir les problèmes;
- de suivre des pratiques de gestion exemplaires afin de promouvoir la protection de l'environnement et la santé et la sécurité des employés;
- de s'assurer que chaque employé est correctement formé, responsable et imputable au sein de son secteur de travail dans le cadre de ses fonctions et de toute urgence nécessitant une réponse de sa part, le tout conformément aux politiques en matière d'environnement, de santé et de sécurité de la Société;
- de réagir à des préoccupations légitimes qui sont portées à son attention et de participer activement avec les intéressés à comprendre la problématique liée à l'environnement, ainsi qu'à la santé et à la sécurité et d'élaborer des solutions environnementales rationnelles et efficaces;
- d'encourager la recherche afin d'enrichir la connaissance quant aux effets et aux avantages environnementaux des activités sectorielles en vue d'améliorer les technologies de traitement;
- de faire rapport régulièrement au comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité et au conseil d'administration en regard de l'application de la présente politique, y compris un examen des activités et installations de la Société en vue d'assurer la conformité.

Protection de l'environnement et promotion de la santé et de la sécurité

Le vice-président, Environnement, santé et sécurité, de la Société dirige une équipe de professionnels en environnement, santé et sécurité à l'échelle de l'Amérique du Nord qui, avec l'appui des directeurs généraux régionaux, des directeurs d'usines locales et des superviseurs en santé et sécurité, œuvrent sur

place, gèrent les questions liées à l'environnement, à la santé et à la sécurité pour s'assurer que les programmes et politiques de la Société soient suivis efficacement dans le respect des lois applicables afin d'assurer la protection de l'environnement, des employés et du public.

À chaque établissement, du personnel formé voit au fonctionnement des dispositifs de protection de l'environnement et de traitement des déchets de façon à récupérer les produits de préservation du bois en vue d'une réutilisation dans les procédés de fabrication. Tous les rejets font l'objet de surveillance et d'analyses continues de la part du personnel de laboratoire. Des rapports complets sur les rejets sont produits régulièrement auprès des autorités compétentes pour tous les établissements.

Des programmes complets en santé et sécurité et en protection de l'environnement sont en place dans tous les établissements (voir la rubrique 4.9 Système SHIELD ci-dessous). Ces programmes font l'objet de mises à jour et d'améliorations constantes afin d'assurer que les meilleures pratiques de gestion soient employées en vue de protéger les employés, le public et l'environnement. Les plans d'urgence en place prévoient des mesures correctives appropriées à déclencher avant l'apparition de tout problème.

Le vice-président, Environnement, santé et sécurité, le vice-président, Recherche et développement et le vice-président, Gestion du risque et conseiller juridique, Activités d'exploitation américaines, présentent des rapports au comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité du conseil d'administration (le « comité ESS ») de la Société concernant les activités de la Société se rapportant à la protection de l'environnement, aux mesures favorisant la viabilité, à la gestion des risques et à la santé et la sécurité à chaque réunion du comité ESS (le « rapport sur l'environnement »). Le président du comité ESS communique systématiquement les éléments clés de chaque rapport sur l'environnement au conseil d'administration.

Aux termes de la convention d'achat de Shelburne Wood Protection Ltd., le vendeur a accepté d'indemniser la Société relativement aux réclamations liées à certaines questions environnementales découlant d'activités menées pendant la période précédant l'achat par la Société. Les indemnités ne peuvent excéder un montant maximal déterminé, pendant une durée précise, et sont déclenchées seulement lorsque le total des réclamations excède un certain seuil total en dollars.

Aux termes de la convention d'achat d'actions de Cahaba Pressure et de Cahaba Timber, les vendeurs ont fourni à la Société des déclarations et des garanties usuelles en matière d'environnement et indemniseront la Société à l'égard des manquements à de telles déclarations et garanties, sous réserve de montants et de durées déterminés. Par suite de l'achèvement d'une vérification diligente satisfaisante en matière d'environnement, la Société a accepté de prendre en charge certains aspects environnementaux ne résultant pas d'un comportement exclu de la part d'un vendeur.

4.9 SYSTÈME SHIELD – ÉNONCÉ DE POLITIQUE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

La Société s'engage à ce que la protection de la sécurité et de la santé et l'amélioration de l'environnement guident ses décisions. À cette fin, elle a adopté le système SHIELD (*Safety, Health, Improved Environment, Leading our Decisions*), qui encadre tous les aspects liés à l'environnement, à la santé et à la sécurité au sein de l'organisation et guide les décisions concernant les activités en environnement, en santé et en sécurité dans le but global de réduire à zéro le nombre d'accidents du travail et d'incidents environnementaux. L'engagement de la Société envers le système SHIELD consiste principalement :

- à respecter toutes les exigences applicables prévues par la loi et les autres exigences auxquelles souscrit la Société et qui sont en lien avec ses aspects environnementaux et ses risques pour la sécurité et la santé;
- à mettre en œuvre des mesures d'amélioration continue et de prévention de la pollution et à assurer le respect des exigences de la Société en matière d'environnement, de santé et de sécurité;

- à protéger la santé et la sécurité des employés et des entrepreneurs, ainsi que l'environnement dans lequel la Société exploite ses activités;
- à encourager la bonne communication et la participation des employés à tous les niveaux au sein de la Société;
- à offrir aux employés une formation continue en matière de sécurité, de santé et d'environnement;
- à évaluer l'efficacité du système de gestion SHIELD en utilisant des indicateurs clés de rendement.

Le système SHIELD est un système de gestion intégrée de l'environnement, de la santé et de la sécurité qui est documenté, mis en place et maintenu à chaque usine de fabrication. Il a été officiellement autorisé et approuvé par la haute direction, qui s'engage à fournir les ressources appropriées pour assurer le succès du système SHIELD et à informer toutes les personnes travaillant pour Stella-Jones ou pour le compte de celle-ci au sujet du système SHIELD. Tous les employés de la Société et les entrepreneurs travaillant pour le compte de celle-ci ont la responsabilité de respecter les engagements stratégiques pris dans le cadre du système SHIELD et de veiller au respect de ces engagements.

4.10 FACTEURS DE RISQUE

La Société est exposée à des risques et à des incertitudes qui, s'ils ne sont pas atténués de façon adéquate, pourraient avoir une incidence importante sur ses activités, sa situation financière, ses résultats futurs, sa réputation, ainsi que sur le cours de ses actions ordinaires. Le conseil d'administration exige que la direction de la Société identifie et gère correctement les principaux risques liés aux activités de la Société. La Société a mis en place des politiques et des procédures pour gérer, de manière continue, ses principaux risques et incertitudes et en atténuer les répercussions, mais elle ne peut garantir que ces efforts seront couronnés de succès.

Risques liés aux activités d'exploitation

Dépendance à l'égard de clients importants

La Société dépend de clients importants pour une grande partie de ses ventes et la perte d'un ou de plusieurs de ses clients importants pourrait entraîner une baisse substantielle de ses résultats. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les dix plus importants clients de la Société ont représenté environ 48 % de ses ventes. Durant cette même période, le client le plus important de la Société a représenté environ 19 % des ventes totales, alors que le deuxième client en importance a représenté environ 5 % des ventes totales. Ces deux clients sont associés à la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel.

Disponibilité et coût des matières premières

La direction estime que la Société pourrait être touchée par des fluctuations éventuelles de l'approvisionnement et des prix du bois. Bien que la Société ait obtenu des licences de coupe à long terme et qu'elle tire profit de ses relations bien établies avec des propriétaires forestiers privés et d'autres fournisseurs, rien ne garantit que ces licences seront respectées ou renouvelées au moment de leur expiration, ni que les fournisseurs continueront à fournir du bois à la Société en quantité suffisante.

Il n'existe qu'un nombre limité de fournisseurs de certains produits de préservation utilisés par la Société dans son processus de production, ce qui réduit la disponibilité de sources alternatives d'approvisionnement dans l'éventualité de pénuries imprévues ou d'une perturbation de la production. En outre, des fournisseurs pourraient décider de mettre fin à la production de certains produits de préservation. Le manque de disponibilité de produits forcerait la Société à évaluer des produits de substitution offerts à prix raisonnables et tout aussi sécuritaires, efficaces et acceptables pour les clients de la Société. Bien que la Société atténue ce risque en recherchant, en identifiant et en sécurisant des ententes avec des fournisseurs et des produits de préservation alternatifs à l'extérieur de son réseau d'approvisionnement habituel, rien ne garantit qu'elle

sera en mesure d'assurer l'approvisionnement en quantité suffisante de toutes les matières requises pour fabriquer ses produits.

Changements climatiques

Les activités de la Société sont soumises aux variations climatiques, y compris l'occurrence d'une ou de plusieurs catastrophes naturelles et de conditions météorologiques anormalement défavorables exacerbées par les changements climatiques mondiaux. Ces événements pourraient causer des dommages matériels à l'une ou plusieurs des installations de la Société, des variations du coût et de la disponibilité des matières premières, des perturbations dans le transport des marchandises, ainsi qu'une indisponibilité de la main-d'œuvre. Outre les risques matériels associés aux changements des conditions climatiques, les réponses des gouvernements à ces changements posent aussi un risque. Les effets des changements climatiques à l'échelle mondiale, y compris les coûts de conformité à l'évolution de la réglementation sur les changements climatiques et les coûts de transition vers une économie à faible émission de carbone pourraient entraîner une hausse des coûts et avoir des répercussions négatives sur les résultats d'exploitation de la Société.

Dépendance à l'égard du personnel clé

La haute direction de la Société et d'autres employés clés possèdent une vaste expérience de l'industrie, ainsi que des activités de l'entreprise, de ses fournisseurs, de ses produits et de ses clients. La perte de connaissances et d'expertise au sein de la haute direction à la suite du départ d'un ou de plusieurs membres de l'équipe de direction principale, ou encore la perte d'employés clés possédant des connaissances en ingénierie, en foresterie, dans le traitement du bois et dans d'autres domaines spécialisés pourrait nuire à la capacité de la Société à développer et à poursuivre ses stratégies commerciales, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur ses activités et ses résultats d'exploitation.

Recrutement, rétention et gestion d'une main-d'œuvre qualifiée

La capacité de la Société à préserver et renforcer son rendement et à continuer à générer une croissance forte et durable est tributaire, dans une large mesure, de sa capacité à recruter, à développer et à conserver du personnel clé, à élaborer des stratégies judicieuses de succession, ainsi qu'à maintenir de bonnes relations avec ses employés. De la difficulté à attirer des employés qualifiés et à conserver une expertise interne précieuse, ou encore des arrêts de travail, pourraient entraîner des perturbations des activités d'exploitation ou engendrer des augmentations de coûts.

Sécurité informatique et protection de la vie privée

La Société dépend des technologies de l'information pour traiter, transmettre et stocker des informations électroniques dans le cadre de ses activités quotidiennes. Malgré ses systèmes et ses contrôles en matière de sécurité, ainsi que ceux de ses fournisseurs tiers, l'infrastructure et les technologies de l'information de la Société peuvent être vulnérables aux cyberincidents. Les cybermenaces varient en termes de techniques et de sources, sont persistantes et sont de plus en plus ciblées et difficiles à détecter et à prévenir. Les cyberattaques et les atteintes à la sécurité des données peuvent comprendre des tentatives non autorisées d'accès, de désactivation, de modification inappropriée ou de dégradation des systèmes de technologie de l'information, des réseaux et des sites Web de la Société, l'introduction de virus informatiques et d'autres codes malveillants, ainsi que des courriels frauduleux d'hameçonnage visant à détourner des données et de l'information ou à installer des logiciels malveillants sur les ordinateurs des utilisateurs. Toute violation de ce type pourrait entraîner des perturbations opérationnelles et des hausses de coûts ou le détournement de données sensibles qui pourraient perturber les activités d'exploitation, exposer la Société à des litiges et avoir des répercussions négatives sur sa réputation ou un impact négatif sur ses clients ou ses fournisseurs. Afin de réduire le risque d'incidents pouvant affecter la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information, la Société a investi, dans des systèmes de contrôle de la confidentialité des données et dans la protection contre les menaces, en plus d'avoir mis en place des politiques, procédures et contrôles de

détection et d'atténuation. De telles mesures peuvent ne pas être adéquates ou efficaces à prévenir, identifier ou atténuer les attaques de pirates informatiques ou des accès non autorisés attribuables à des erreurs commises par des employés, à des méfaits ou à d'autres perturbations susceptibles de causer des dommages et d'avoir des répercussions négatives sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société. De plus, la Société utilise des systèmes de technologies de l'information dans ses opérations et toute interruption de ces systèmes pourrait créer des perturbations aux opérations quotidiennes le temps de les réparer ou de les mettre à jour.

Implantation d'un Progiciel de Gestion Intégrée (« PGI »)

La Société est dans le processus d'implantation d'un nouveau PGI. Un tel changement implique une planification approfondie, la transformation des processus actuels d'affaires et financiers, ainsi que des tests substantiels et une formation approfondie des employés. La Société a complété la phase de développement en 2020 et a commencé le déploiement au cours du premier trimestre de 2021 avec pour objectif que le PGI soit pleinement opérationnel dans l'ensemble de l'organisation d'ici la fin de 2024. Au cours du processus de déploiement, la Société pourrait subir des perturbations des systèmes informatiques et des activités. Toute perturbation pourrait nuire à la capacité de la Société à traiter les transactions, à fournir des rapports précis, opportuns et fiables sur les résultats financiers et opérationnels ainsi qu'à évaluer l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information. De plus, il est possible que le processus de déploiement du nouveau système dépasse les délais et le budget prévus et rien ne garantit que le système sera bénéfique dans la mesure prévue. La Société a adopté une approche progressive et estime qu'elle prend les mesures nécessaires, y compris le déploiement de ressources internes et externes, pour atténuer les risques liés à l'implantation.

Pandémie de la COVID-19

Comme ses activités sont essentielles pour l'intégrité des chaînes d'approvisionnement des sociétés de services publics, du secteur ferroviaire et de l'industrie de la construction, l'ensemble des installations nord-américaines de la Société sont demeurées opérationnelles durant la pandémie de la COVID-19. Bien que la Société n'ait pas, jusqu'à maintenant, subi d'interruptions importantes de ses activités d'exploitation ni engagé de hausses substantielles de coûts en raison de la COVID-19, la portée et la durée des répercussions de la pandémie de la COVID-19, y compris de nouvelles éclosions, sur la demande pour les produits de la Société, ainsi que sur ses activités et sur celles de ses fournisseurs et de ses clients, demeurent incertaines et on ne peut les prévoir avec certitude à l'heure actuelle. Les répercussions de la pandémie de la COVID-19, notamment les mesures supplémentaires d'atténuation que pourraient mettre en œuvre les autorités gouvernementales et d'autres entreprises visant à réduire la propagation pourraient perturber, de manière directe ou indirecte, les activités d'exploitation de la Société et/ou celles de ses fournisseurs ou clients ce qui, en retour, aurait un impact négatif sur les activités commerciales, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

Risques stratégiques

Conjoncture politique et économique

Un changement négatif dans les conditions politiques et économiques pourrait toucher une grande partie ou même la totalité des marchés que la Société dessert, ce qui aurait des répercussions sur les coûts, les prix de vente et la demande pour ses produits et aurait une incidence négative sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Ce contexte politique et économique pourrait également avoir des répercussions sur la situation financière d'un ou de plusieurs fournisseurs clés de la Société, ce qui affecterait sa capacité à s'approvisionner en matières premières et composantes afin de répondre à la demande des clients pour ses produits.

Risque lié aux acquisitions

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la Société prévoit acquérir d'autres entreprises complémentaires lorsque ces transactions se justifieront sur le plan économique et stratégique. Rien ne garantit que la Société réussira à gérer de façon efficace l'intégration d'autres entreprises qu'elle pourrait acquérir. Si les synergies prévues ne sont pas réalisées ou si la Société ne réussit pas à intégrer les nouvelles entreprises à son réseau existant, les activités de la Société, sa situation financière et ses résultats d'exploitation pourraient en souffrir de manière importante. La Société pourrait également engager des coûts et mobiliser l'attention de son équipe de direction pour des acquisitions potentielles qui pourraient ne jamais être réalisées.

En outre, bien que la Société procède à des vérifications diligentes à l'égard de ses acquisitions, une entreprise acquise pourrait avoir des obligations qui ne soient découvertes par la Société qu'une fois l'acquisition réalisée et pour lesquelles la Société pourrait devenir responsable. De telles obligations pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

Risques financiers

Change

La Société s'expose aux risques de change en raison de certaines de ses exportations de biens fabriqués au Canada. La Société s'efforce d'atténuer ces risques en achetant des matières premières en dollars américains qu'elle utilise dans son processus de fabrication au Canada. La Société peut également avoir recours à des contrats de change à terme pour couvrir ses rentrées et sorties nettes de fonds en dollars américains. Le recours à de telles opérations de couverture peut comporter des risques spécifiques, notamment le défaut possible de l'autre partie à l'opération et le manque de liquidité. Compte tenu de ces risques, il existe une possibilité que le recours à des opérations de couverture puisse entraîner des pertes supérieures à celles qui se seraient réalisées sans recours aux opérations de couverture.

Fluctuations des taux d'intérêt

Au 31 décembre 2021, 70 % de la dette à long terme de la Société était à taux d'intérêt fixes, réduisant ainsi l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt. La Société conclut des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêts sur sa dette à long terme assujettie à des taux d'intérêt variables. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans échange du montant nominal de référence sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. Les intérêts débiteurs sur la dette sont ajustés pour y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt. Cependant, si les taux d'intérêt augmentent, les obligations liées au service de la dette visant la dette à taux d'intérêt variable de la Société augmenteront même si le montant emprunté demeure le même, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la rentabilité, les flux de trésorerie et la situation financière de la Société.

Disponibilité du crédit

Les ententes régissant les facilités de crédit et les billets de premier rang de la Société comportent certaines clauses restrictives qui imposent des restrictions opérationnelles et financières et pourraient limiter la capacité de la Société à prendre part à des activités qui seraient dans son intérêt à long terme. De plus, une violation des clauses des facilités de crédit et des billets de premier rang risque d'entraîner un cas de défaut qui pourrait permettre aux prêteurs d'accélérer le remboursement de la dette. Le cas échéant, la Société pourrait devoir chercher à refinancer ses dettes, mais être incapable de le faire selon des modalités raisonnables d'un point de vue commercial. Par conséquent, la Société serait limitée quant à la manière dont ses activités sont exercées ou être incapable de concurrencer efficacement ou de saisir de nouvelles possibilités d'affaires.

L'administrateur du LIBOR en dollars américains (LIBOR USD) a, depuis le 1er janvier 2022, cessé la publication du taux LIBOR USD pour des échéances d'une semaine et de deux mois, ainsi que de la plupart des autres taux LIBOR non libellés en dollars américains. Il a aussi l'intention d'éliminer les taux LIBOR USD pour toutes autres échéances le 30 juin 2023 et a recommandé l'utilisation du taux Secured Overnight Financing Rate comme taux de référence de remplacement. L'exposition de la Société consiste en des prêts bancaires à taux variable indexé sur le taux LIBOR USD, tandis que des swaps de taux d'intérêt ont une partie variable qui est indexée sur le taux LIBOR USD pour une échéance d'un mois. Bien que les ententes de prêt bancaire de la Société prévoient un mécanisme pour l'introduction d'un taux de référence de remplacement, tout comme pour ses swaps de taux d'intérêt, le remplacement des taux de référence en fonction des instruments sous-jacents devrait être négocié avec ses contreparties, de sorte que la Société ne peut prédire l'impact de l'indice de substitution. Par conséquent, les intérêts débiteurs pourraient augmenter et les liquidités pourraient en souffrir. À l'avenir, la Société pourrait devoir renégocier sa dette à taux variable ou contracter d'autres dettes, et la suppression du LIBOR pourrait avoir une incidence négative sur les modalités de ces dettes.

Crédit des clients

L'état de la situation financière de la Société comporte un niveau élevé de créances. Cette valeur est répartie entre les nombreux contrats et clients. Les créances de la Société comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. Bien que la Société réduise ce risque en traitant majoritairement avec des fournisseurs de services publics de grande envergure, des exploitants de chemin de fer de catégorie 1 et de grands détaillants, rien ne garantit que les créances seront payées dans les délais voulus, si tant est qu'elles le soient.

Couverture d'assurance

La Société maintient des polices d'assurance commerciale sur les biens et une assurance risques divers qui cadrent avec les pratiques courantes de l'industrie et le profil de risque particulier de la Société. Ces couvertures pourraient ne pas couvrir la totalité des risques liés aux dangers associés à ses activités et elles sont assujetties à des restrictions, notamment des montants autoassurés, des franchises, des exclusions de couverture et une couverture de responsabilité maximale. La Société peut engager des pertes qui dépassent les limites ou la couverture de ses polices d'assurance, y compris des obligations et des mesures correctives dans le cadre du respect des lois sur l'environnement, des pertes résultant de perturbations importantes dans ses installations de fabrication, des dommages aux relations qu'entretient la Société avec ses clients en raison de ces obligations ou perturbations, ainsi que des pertes pour la Société ou des tiers découlant de cyber-risques. En outre, à l'occasion, divers types de couvertures d'assurance pour les sociétés qui exercent leurs activités dans le même secteur que la Société n'étaient pas offertes selon des conditions acceptables sur le plan commercial ou, dans certains cas, n'étaient pas offertes du tout. À l'avenir, la Société pourrait ne pas être en mesure d'obtenir le même niveau de couverture dont elle bénéficie actuellement et les primes qu'elle verse pour sa couverture pourraient augmenter de façon importante.

Impôt des sociétés

En estimant l'impôt sur les résultats à payer de la Société, la direction utilise des principes comptables pour déterminer les positions fiscales qui sont susceptibles d'être acceptées par les administrations fiscales compétentes. Il n'y a toutefois aucune garantie qu'il n'y aura pas d'écart important entre le montant réel de ses avantages fiscaux ou de son passif d'impôt et les estimations ou les attentes. La législation, la réglementation et les interprétations fiscales qui s'appliquent aux activités de la Société évoluent sans cesse. De plus, les avantages fiscaux futurs et les passifs d'impôt futur dépendent de facteurs qui sont essentiellement incertains et susceptibles de changer, notamment les résultats futurs, les taux d'imposition futurs et la répartition prévue des secteurs d'activité entre les différentes juridictions où la Société mène ses opérations. En outre, les déclarations de revenus de la Société font continuellement l'objet d'examen par

les administrations fiscales compétentes. Ces administrations fiscales déterminent le montant réel de l'impôt à payer ou à recevoir, des avantages fiscaux futurs ou des passifs d'impôt futur ou de toute charge d'impôt sur les résultats que la Société pourrait être tenue de comptabiliser. Les montants déterminés par les autorités fiscales peuvent devenir définitifs et obligatoires pour la Société. L'un ou l'autre des facteurs mentionnés ci-dessus pourrait avoir une incidence négative sur le résultat net ou les flux de trésorerie de la Société.

Risques juridiques et de conformité

Conformité environnementale

La Société est assujettie à plusieurs lois et règlements en matière d'environnement, notamment ceux portant sur les rejets dans l'air et dans l'eau, les émissions de substances dangereuses et toxiques et la remise en état de sites contaminés. Ces lois et règlements sur l'environnement exigent que la Société obtienne divers inscriptions, licences, permis et autres approbations en matière d'environnement et qu'elle effectue des inspections et des essais de conformité et respecte les délais concernant les exigences de communication afin de pouvoir faire fonctionner ses installations de fabrication et d'exploitation.

La conformité avec ces lois et règlements sur l'environnement continuera d'avoir une incidence sur les activités de la Société en lui imposant des frais d'exploitation et d'entretien ainsi que des dépenses en immobilisations nécessaires. L'omission de s'y conformer peut engendrer des mesures d'application civiles ou pénales susceptibles d'entraîner, entre autres, le paiement d'amendes substantielles, souvent calculées quotidiennement, ou dans des cas extrêmes, l'interruption ou la suspension des activités à l'installation visée.

Aux termes des diverses lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux, la Société, en qualité de propriétaire, de locataire ou d'exploitant, est susceptible d'être tenue responsable des frais d'enlèvement de contaminants ou de remise en état des sols se trouvant sur ses sites ou sur des propriétés avoisinantes. Les frais de remise en état et autres frais nécessaires au nettoyage ou traitement des sites contaminés peuvent être considérables. Toutefois, dans certains cas, la Société bénéficie d'indemnités de la part d'anciens propriétaires de ses sites. La présence de contaminants sur les sites de la Société ou en provenance de ceux-ci pourrait la rendre responsable envers des tiers ou des instances gouvernementales pour des lésions corporelles, l'endommagement de biens ou tout préjudice causé à l'environnement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société de vendre ou de louer ses biens immobiliers, ou de contracter des emprunts en offrant ces biens en garantie.

La possibilité que des changements importants soient apportés aux lois et aux règlements en matière d'environnement constitue un autre facteur de risque pour la Société. Bien qu'il ne soit pas possible de prévoir l'issue et la nature de ces changements, ceux-ci pourraient faire augmenter de façon importante les dépenses en immobilisations et les frais engagés par la Société pour que ses installations visées se conforment à ces changements ou pourraient modifier la disponibilité ou les prix de certains produits tels que les produits de préservation achetés et utilisés par la Société.

Bien que la Société ait été partie à des litiges en matière d'environnement, notamment des réclamations pour préjudices physiques et pour diminution de la valeur de propriétés, les résultats et les coûts associés n'ont pas été importants. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée que ce sera toujours le cas à l'avenir, étant donné que les résultats des différends sur les questions d'ordre environnemental et les décisions rendues sur les litiges en environnement restent imprévisibles.

Les activités de la Société se sont développées et son image s'est renforcée en grande partie grâce à sa production et sa livraison constante de produits de grande qualité, tout en maintenant un niveau élevé de responsabilité face à la protection de l'environnement. Les revendications des autorités réglementaires, des communautés ou des clients à l'égard de pratiques irresponsables pourraient porter atteinte à la réputation de la Société. Une publicité défavorable découlant de violations réelles ou perçues des lois, règlements sur

l'environnement ou pratiques courantes de l'industrie pourrait avoir un effet négatif sur la fidélité de la clientèle, contribuer à réduire la demande, affaiblir la confiance du marché et, en dernier ressort, entraîner une réduction du cours des actions de la Société. Ces effets négatifs pourraient être ressentis même si les allégations n'étaient pas fondées et que la Société ne soit pas tenue responsable.

Litiges

La Société est exposée aux risques de litiges dans le cours normal de ses activités de la part d'employés, de clients, de fournisseurs, de concurrents, d'actionnaires, d'organismes gouvernementaux ou d'autres parties qui peuvent prendre la forme d'actions privées, de recours collectifs, de procédures administratives, de mesures réglementaires ou d'autres procédures. Il est difficile d'évaluer ou de quantifier l'issue d'un litige. Les demandeurs dans ces types de poursuites ou de réclamations peuvent chercher à obtenir des montants très importants ou indéterminés, et l'ampleur de la perte éventuelle dans le cadre de ces poursuites ou réclamations peut demeurer inconnue pendant de longues périodes de temps. Bien que la conclusion ne puisse être prévue avec certitude, la Société fait régulièrement le point sur ces affaires et établit des provisions basées sur l'évaluation du résultat probable. Si l'évaluation du dénouement probable s'avérait inexacte, la Société pourrait ne pas avoir constitué les provisions nécessaires pour cette perte, ce qui serait susceptible d'avoir une incidence défavorable sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie. Peu importe le résultat, un litige peut entraîner des coûts importants pour la Société et détourner l'attention et les ressources de la direction des activités quotidiennes de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

La Société recourt à des instruments dérivés afin d'obtenir une couverture économique visant à atténuer divers facteurs de risque. La juste valeur de ces instruments s'entend du prix dont conviendraient des parties consentantes n'ayant aucun lien de dépendance et agissant en toute liberté et en pleine connaissance de cause. Les justes valeurs de ces instruments dérivés sont déterminées à partir des prix sur des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. Lorsqu'aucun prix de marché n'est disponible, des techniques d'évaluation sont utilisées, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés. La technique d'évaluation intègre l'ensemble des facteurs devant être pris en compte dans l'établissement d'un prix, y compris le propre risque de crédit de la Société, de même que le risque de crédit de la contrepartie.

Gestion des risques liés aux taux d'intérêt

Les risques liés aux taux d'intérêt correspondent au risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de l'évolution des taux d'intérêt sur le marché. La Société contracte des emprunts aussi bien à taux fixe qu'à taux variable. La gestion des risques a pour objectif de minimiser la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt aient des répercussions négatives sur les flux de trésorerie de la Société. La Société conclut des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à court et à long terme. Au 31 décembre 2021, la Société était partie à deux contrats de swap de taux d'intérêt comme couverture d'emprunts de 221 \$ millions et dont les dates d'échéance sont décembre 2026 et juin 2028. Ces instruments sont présentés à leur juste valeur et désignés comme couverture de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2021, le ratio des emprunts à taux fixe et à taux variable s'établissait à 70 % et 30 %, respectivement, incluant l'incidence des positions de swap de taux d'intérêt (73 % et 27 %, respectivement, au 31 décembre 2020).

Gestion des risques liés aux taux de change

Les résultats financiers de la Société sont publiés en dollars canadiens, alors qu'une partie de ses activités est réalisée en dollars US. Les risques liés aux taux de change correspondent au risque de répercussions des fluctuations des taux de change sur les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie. La gestion des risques par la Société a pour objectif de réduire les risques de flux de trésorerie découlant des flux de trésorerie libellés en devises étrangères. Lorsque la couverture naturelle des ventes et des achats ne s'apparie pas, la

Société recourt à des contrats de change à terme pour couvrir ses rentrées et sorties nettes de fonds en dollars US. Au 31 décembre 2021 la Société n'avait aucun contrat de change à terme en vigueur.

RUBRIQUE 5 DIVIDENDES – TROIS DERNIERS EXERCICES COMPLETS

5.1 DIVIDENDES – TROIS DERNIERS EXERCICES COMPLETS

Le 14 mars 2019, le 1^{er} mai 2019, le 6 août 2019 et le 6 novembre 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,14 \$ par action ordinaire. Le 10 mars 2020, le 6 mai 2020, le 4 août 2020 et le 4 novembre 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel 0,15 \$ par action ordinaire. Le 9 mars 2021, le 2 mai 2021, le 2 août 2021 et le 8 novembre 2021, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,18 \$ par action ordinaire. Le 8 mars 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,20 \$ par action ordinaire.

5.2 POLITIQUE ET RESTRICTIONS

La politique de la Société en matière de dividendes prévoit que la Société envisage de verser un dividende sur une base trimestrielle. Toutes les décisions prises par le conseil d'administration de la Société concernant le versement de dividendes sont assujetties à sa politique d'allocation du capital. Bien que par le passé, la Société ait déclaré des dividendes au comptant réguliers à l'égard des actions ordinaires, rien ne garantit que le conseil d'administration de la Société ne décidera pas de réduire, de reporter ou d'éliminer le dividende à l'avenir.

RUBRIQUE 6 DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

Le capital-actions autorisé de la Société est formé d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'un nombre illimité d'actions privilégiées, lesquelles peuvent être émises en séries. En date du 14 mars 2022, 62 914 796 actions ordinaires étaient émises et en circulation et aucune action privilégiée n'était en circulation.

Les actions ordinaires confèrent à leurs porteurs le droit d'être convoqués, d'assister et de voter à toutes les assemblées des actionnaires et de toucher des dividendes, sous réserve des droits prioritaires des actions privilégiées et de toutes autres actions ayant un rang supérieur aux actions ordinaires. Les actions ordinaires sont subordonnées aux actions privilégiées ainsi qu'à toutes autres actions ayant un rang supérieur aux actions ordinaires pour ce qui est du droit de recevoir les biens et éléments d'actif de la Société dans l'éventualité d'une dissolution, d'une liquidation ou d'une cessation des activités de la Société.

Les actions privilégiées ne comportent pas de droit de vote. Les actions privilégiées ont priorité par rapport aux actions ordinaires de la Société et par rapport à toutes autres actions de la Société ayant un rang inférieur aux actions privilégiées pour ce qui est de la priorité quant au versement de dividendes et à la répartition des éléments d'actif dans l'éventualité d'une liquidation, d'une dissolution ou de la cessation des activités de la Société.

RUBRIQUE 7 MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

7.1 COURS ET VOLUME DES OPÉRATIONS

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « SJ ». Le tableau qui suit donne la fourchette des cours, en dollars canadiens, ainsi que les volumes de négociation des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour chaque mois du dernier exercice complété.

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021				
Mois (2021)	Haut \$	Bas \$	Clôture \$	Volume négocié
Janvier	48,32	45,67	45,96	3 075 777
Février	49,19	45,40	46,01	2 157 860
Mars	51,32	46,14	50,98	3 046 879
Avril	53,75	49,83	51,40	2 935 749
Mai	54,09	45,80	46,29	3 458 766
Juin	47,36	44,08	44,63	3 986 102
Juillet	46,23	41,89	45,27	3 840 169
Août	45,96	42,115	43,14	4 212 116
Septembre	45,25	42,06	42,65	3 198 897
Octobre	46,51	39,95	44,43	4 209 951
Novembre	46,00	39,82	40,02	4 583 174
Décembre	41,675	38,58	40,01	4 747 676

RUBRIQUE 8 ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Les tableaux ci-dessous contiennent les noms, le territoire de résidence et poste(s) occupé(s) au sein de la Société par les administrateurs et hauts dirigeants de la Société, poste(s) et fonction(s) principale(s) de chaque administrateur, la durée du mandat de chaque administrateur, ainsi que le nombre d'actions ordinaires de la Société qu'il détient le 14 mars 2022 en propriété véritable, directement ou indirectement, ou sur lesquelles il exerce une emprise. Chaque membre du conseil est élu à l'assemblée annuelle des actionnaires et siège jusqu'à la prochaine assemblée annuelle ou jusqu'à ce qu'un successeur soit élu ou nommé. Les membres de la direction sont nommés chaque année par le conseil d'administration et leur nomination est à titre amovible. La Société possède un comité d'audit, un comité de rémunération, un comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité, et un comité de gouvernance et de nomination. La Société n'a pas de comité de direction.

8.1 NOM, ADRESSE, POSTE ET TITRES DÉTENUS

Nom et lieu de résidence	Poste occupé au sein de la Société	Administrateur depuis	Fonction(s) principale(s)	Nombre d'actions ordinaires détenues à titre de véritable propriétaire, directement ou indirectement, ou à l'égard desquelles un contrôle ou une emprise est exercé
Robert Coallier ^{1), 2)} Québec, Canada	Administrateur	Janvier 2020	Administrateur de sociétés	7 875
Anne E. Giardini ^{2), 3)} Rome, Italie	Administratrice	Janvier 2021	Administratrice de sociétés	2 000

Nom et lieu de résidence	Poste occupé au sein de la Société	Administrateur depuis	Fonction(s) principale(s)	Nombre d'actions ordinaires détenues à titre de véritable propriétaire, directement ou indirectement, ou à l'égard desquelles un contrôle ou une emprise est exercé
Rhodri J. Harries ^{1),3)} Québec, Canada	Administrateur	Mai 2020	Vice-président principal et chef des services financiers et administratifs, Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (fabricant de vêtements de base coté en bourse)	10 000
Karen Laflamme, FCPA, FCA, ASC ^{1), 2)} Québec, Canada	Administratrice	Décembre 2018	Administratrice de sociétés	7 500
Katherine A. Lehman ^{1), 2)} New York, États-Unis	Administratrice	Octobre 2016	Associée chez Palladium Heritage, Palladium Equity Partners LLC (société de capital d'investissement)	7 500
James A. Manzi, Jr. ^{2), 3)} Floride, États-Unis	Administrateur	Avril 2015	Administrateur de sociétés	5 000
Douglas Muzyka ^{3), 4)} Pennsylvanie, États-Unis	Administrateur	Décembre 2019	Administrateur de sociétés	4 700
Simon Pelletier ^{1), 4)} Géorgie, États-Unis	Administrateur	Mai 2012	Président et chef de la direction, H-E Parts International (qui offre des solutions de service et de réparation destinées aux flottes d'équipements d'exploitation minière à ciel ouvert et aux équipements de concassage et de traitement des matériaux)	6 000
Éric Vachon, CPA, CA Québec, Canada	Président, chef de la direction et administrateur	Octobre 2019	Président et chef de la direction, Stella-Jones Inc.	20 633
Mary Webster ^{3), 4)} Minnesota, États-Unis	Administratrice	Mai 2007	Administratrice de sociétés	21 500

1) Membre du comité d'audit.

2) Membre du comité de rémunération.

3) Membre du comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité

4) Membre du comité de gouvernance et de nomination

Au cours des cinq dernières années, Rhodri Harries, James A. Manzi, Jr. et Mary Webster ont occupé le poste indiqué ou un poste semblable. Katherine Lehman a agi à titre d'associé directrice de Hilltop Private Capital de 2016 à février 2022, Robert Coallier a occupé le poste de chef de la direction d'Agropur Coopérative laitière de 2012 à 2019, Anne Giardini a été chancelière de l'université Simon-Fraser de 2014 à 2020. Karen Laflamme a occupé le poste de vice-présidente exécutive et chef des finances, Centres commerciaux, chez Ivanhoé Cambridge de 2016 à février 2020. Douglas Muzyka a occupé le poste de vice-président principal et chef, Science et technologie, de E.I. DuPont de Nemours & Company de 2010 à 2017, et Simon Pelletier a occupé le poste de vice-président principal, Ventes et Opérations nord-américaines, chez Metso, un fabricant d'équipement de traitement des minerais et un fournisseur de services dans les secteurs de l'exploitation minière et de la construction de 2013 à 2020. Éric Vachon a occupé le poste de premier vice-président et chef des finances de Stella-Jones de 2012 à 2019.

Dirigeants qui ne sont pas administrateurs

Nom et municipalité de résidence	Poste au sein de la Société
Jeff Brandt Schererville (Indiana)	Vice-président, transport et logistique, SJ Corporation
George Caric Irwin (Pennsylvanie)	Vice-président, marketing, traverses de chemin de fer, SJ Corporation
Kevin Comerford Edgewood (Washington)	Vice-président, ventes, poteaux et bois d'œuvre à usage résidentiel américain, SJ Corporation
Sylvain Couture Oakville (Ontario)	Vice-président, exploitation, poteaux et bois d'œuvre à usage résidentiel, est du Canada, SJI
Jason Dallas McMurray (Pennsylvanie)	Vice-président, approvisionnement, traverses de chemin de fer, SJ Corporation
Marcel Driessen Auburn (Washington)	Vice-président, ressources humaines, SJ Corporation
Marla Eichenbaum Hampstead (Québec)	Vice-présidente, conseillère juridique et secrétaire, SJI
Michael Goeller Terre Haute (Indiana)	Vice-président, Arbor Preservative Systems, LLC
Ian Jones Vernon (Colombie-Britannique)	Premier vice-président, SJI Premier vice-président, poteaux et bois d'œuvre à usage résidentiel américain, SJ Corporation
James Kenner Olathe (Kansas)	Vice-président, gestion du risque, et conseiller juridique, activités d'exploitation américaines, SJ Corporation
Patrick Kirkham Aliquippa (Pennsylvanie)	Premier vice-président, traverses de chemin de fer, SJ Corporation
Steve Larocque Boucherville (Québec)	Vice-président, technologies de l'information, SJI
Andy Morgan Gig Harbor (Washington)	Vice-président, exploitation, poteaux (espèces de l'ouest), SJ Corporation
Gordon Murray North River (Nouvelle-Écosse)	Vice-président, recherche et développement, SJI
Glynn Pittman Walker (Louisiane)	Vice-président, exploitation, poteaux (pin jaune du sud) SJ Corporation
Jim Raines Spencer (Virginie-Occidentale)	Vice-président, ventes globales de traverses de chemin de fer, SJ Corporation
Patrick Stark Tarentum (Pennsylvanie)	Vice-président, environnement, santé et sécurité, SJ Corporation

Nom et municipalité de résidence	Poste au sein de la Société
Silvana Travaglini, CPA, CA Pierrefonds (Québec)	Première vice-présidente et chef des finances, SJI
David Whitted Lufkin (Texas)	Vice-président, opérations et planification de la production des traverses de chemin de fer, SJ Corporation
Jon Younce Standwood (Washington)	Vice-président, approvisionnement, poteaux et bois d'œuvre à usage résidentiel américain, SJ Corporation

En date du 14 mars 2022, les administrateurs et les hauts dirigeants, en tant que groupe, étaient propriétaires véritables, directement ou indirectement, d'environ 135 513 actions ordinaires, soit environ 0.2 % de toutes les actions émises et en circulation de la Société, ou exerçaient un contrôle ou avaient une emprise sur de telles actions.

L'occupation principale exercée au cours des cinq dernières années par les hauts dirigeants de la Société qui ne remplissent pas leur principale occupation actuelle depuis plus de cinq ans est donnée ci-dessous :

Jeff Brandt occupe le poste de vice-président, transport et logistique, de SJ Corporation depuis mai 2019. Auparavant, il a occupé le poste de vice-président, transport (de 2017 à 2019) et de directeur du transport (de 2015 à 2016) d'Overhead Door Corporation.

Sylvain Couture occupe le poste de vice-président, exploitation, poteaux et bois d'œuvre à usage résidentiel, est du Canada de SJI depuis décembre 2020. Auparavant, il occupait le poste de vice-président, exploitation, région centrale, de SJI depuis le 1^{er} janvier 2020. De 2017 à 2019, il a occupé le poste de directeur de l'exploitation, région centrale et a agi à titre d'ingénieur de projet, aux installations de SJI à Carseland, en Alberta, de 2013 à 2017.

Jason Dallas occupe le poste de vice-président, approvisionnement en traverses de chemin de fer de SJ Corporation depuis décembre 2020. Auparavant, il était directeur de l'approvisionnement de juin 2016 à novembre 2020 et, auparavant, il a occupé plusieurs postes en approvisionnement au sein de l'organisation.

Michael Goeller occupe le poste de vice-président de Arbor Preservative Systems LLC, depuis octobre 2020. Auparavant, il était directeur des produits chimiques de SJ Corporation depuis 2012.

Ian Jones occupe le poste de premier vice-président, poteaux et bois d'œuvre à usage résidentiel américain de SJ Corporation, et est aussi devenu responsable des usines de poteaux de l'est du Canada en décembre 2020. M. Jones occupe le poste de premier vice-président de la Société depuis 2016 et dirige la division des poteaux destinés aux sociétés de services publics de SJ Corporation depuis 2012.

Patrick Kirkham a été promu au poste de premier vice-président, traverses de chemin de fer de SJ Corporation avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2021. M. Kirkham est entré au service de la Société en 2011 et, de 2016 à 2021, agissait à titre de vice-président, exploitation, traverses de chemin de fer.

Steve Larocque a été nommé vice-président, technologies de l'information avec prise d'effet le 1^{er} décembre 2021. Il est entré au service de SJI en mars 2020 en tant que directeur principal, TI, et était alors chargé d'assurer la direction relativement à la mise à niveau de l'infrastructure TI de la Société, de surveiller l'implantation du nouveau PGI de celle-ci et de veiller à l'exécution des initiatives en matière de cybersécurité. Avant d'entrer au service de Stella-Jones, il a été directeur, applications d'affaires d'Uni-Select inc. de 2012 à 2020.

Andy Morgan a été nommé vice-président, exploitation, poteaux (espèces de l'ouest), de SJ Corporation en janvier 2016 à janvier 2019, il a occupé le poste de directeur, exploitation, ouest des États-Unis.

Gordon Murray occupe le poste de vice-président, recherche et développement, de SJI depuis décembre 2020. Auparavant, il était depuis longtemps le vice-président, environnement et technologie, et directeur général, Région de l'Atlantique, de SJI.

Glynn Pittman a été promu vice-président, exploitation, poteaux (pin jaune du sud) de SJ Corporation en octobre 2020. De 2016 à 2020, il a occupé le poste de directeur des activités, pin jaune du sud et, avant cela, il a été directeur des activités régionales.

Jim Raines a été nommé vice-président, ventes globales de traverses de chemin de fer en octobre 2021. À ce titre, il est responsable des ventes de traverses de chemin de fer auprès des exploitants de chemins de fer catégorie 1 et des exploitants de chemins de fer commerciaux. Auparavant, il occupait le poste de vice-président, ventes, traverses de chemin de fer au sein de la Société.

Patrick Stark a été nommé vice-président, environnement, santé et sécurité de SJ Corporation en décembre 2020, chargé de superviser toutes les activités en Amérique du Nord. Depuis avril 2018, il occupait le poste de vice-président, environnement, santé et sécurité, Activités d'exploitation américaines de SJ Corporation. De 2010 jusqu'au début de 2018, il a occupé le poste de directeur, environnement, santé et sécurité, au sein de SJ Corporation.

Silvana Travaglini occupe le poste de première vice-présidente et chef des finances de SJI depuis janvier 2020. Auparavant, elle a occupé le poste de trésorière et vice-présidente, relations avec les investisseurs (de 2017 à 2019), et celui de vice-présidente et chef de la comptabilité (de 2011 à 2017) de Produits forestiers Résolu inc.

Jon Younce occupe le poste de vice-président, approvisionnement, poteaux et bois d'œuvre à usage résidentiel américain de SJ Corporation depuis décembre 2020. Auparavant, il a occupé le poste de vice-président, fibres et transport/logistique, États-Unis de SJ Corporation depuis janvier 2018 et a occupé le poste de vice-président, production américaine, fibres et poteaux, depuis mai 2013.

David Whitted a été promu au poste de vice-président, opérations et planification de la production des traverses de chemin de fer, SJ Corporation, en octobre 2021. Auparavant, il agissait à titre de vice-président, opération des ventes, traverses de chemin de fer.

RUBRIQUE 9 OBLIGATIONS D'INFORMATION CONTINUE DU COMITÉ D'AUDIT

9.1 COMPOSITION DU COMITÉ D'AUDIT ET FORMATION ET EXPÉRIENCE PERTINENTES

Le comité d'audit de la Société est composé de M^{me} Karen Laflamme (présidente), de M. Robert Coallier, de M. Rhodri Harries, de M^{me} Katherine Lehman et de M. Simon Pelletier. Tous les membres du comité sont « indépendants » et ont des « compétences financières » au sens du *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*.

M^{me} Karen Laflamme est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal et elle est membre de l'Ordre des CPA du Québec depuis 1986 (CA). Elle possède le titre d'administratrice de société certifiée et a été nommée fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) en 2012. De 2016 au début de 2020, elle a occupé le poste de vice-présidente exécutive et chef des finances, Centres commerciaux, chez Ivanhoé Cambridge (« Ivanhoé »), une société qui exerce des activités d'investissement et de développement axées sur des entreprises, des biens et des projets immobiliers de premier plan à l'échelle mondiale. Elle s'est jointe à Ivanhoé en 2012, où elle a occupé divers postes, notamment celui de vice-présidente exécutive, Gestion corporative et affaires institutionnelles, responsable des relations avec les investisseurs, de l'audit interne et de la gestion intégrée des risques. Auparavant, M^{me} Laflamme a travaillé à la CDPQ de 1993 à 2012, où elle a occupé divers postes de direction dans le secteur immobilier.

M. Robert Coallier détient une maîtrise en administration des affaires de l'Université Concordia et un baccalauréat en économie de l'Université McGill. De 2012 à 2019, il a occupé le poste de chef de la direction d'Agropur Coopérative laitière. Il a occupé le poste de vice-président principal et chef des finances de Dollorama S.E.C., de 2005 à 2010 et a occupé plusieurs postes de haute direction au sein de Molson Coors Brewing entre 2000 et 2005, notamment ceux de chef du développement des affaires mondiales, de vice-président exécutif, Stratégie d'entreprise et activités internationales, de président et chef de la direction, Activités brésiliennes et de vice-président exécutif et chef des finances. De 1996 à 2000, il a occupé le poste de chef de la direction financière de Les Industries C-MAC Inc.

M. Rhodri J. Harries est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'université McMaster et d'un baccalauréat ès sciences en génie chimique de l'université Queen's. Il agit actuellement en qualité de chef des services financiers et administratifs de Les Vêtements de Sport Gildan, un fabricant de vêtements de base coté en bourse (TSX/NYSE : GIL) comptant 48 000 employés et dont les ventes totalisent environ 3 G\$. Auparavant, il a occupé le poste de chef des finances de Rio Tinto Alcan, un leader mondial intégré de l'industrie de l'aluminium, où il était responsable de toutes les activités financières, notamment les analyses d'affaires, les processus d'approbation de capitaux, la gestion des risques, la planification et l'information financière, les contrôles et la conformité et la technologie de l'information.

M^{me} Katherine A. Lehman est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de la Columbia Business School et d'un baccalauréat en économie de la Wharton School de l'université de la Pennsylvanie. Elle est actuellement associée, Palladium Heritage chez Palladium Equity Partners LLC, une société de capital d'investissement privé, et entre 2016 et février 2022, elle agit à titre de co-fondatrice et d'associée directrice de Hilltop Private Capital. Elle concentre ses efforts en matière d'investissement dans des sociétés de taille moyenne des secteurs industriel et des services aux entreprises. M^{me} Lehman a siégé à plus d'une douzaine de conseils d'administration et est, ou a été, une membre active de plusieurs comités d'audit, y compris le comité d'audit de Stella-Jones de 2016 à 2018. Elle est aussi actuellement administratrice indépendante au conseil d'administration de Navient Corp. (NASDAQ : NAVI), une société de gestion d'actifs et de processus d'affaires.

M. Simon Pelletier détient un baccalauréat en génie des matériaux de l'université de Windsor et est président et chef de la direction de H-E Parts International, qui offre des solutions de service et de réparation destinées aux flottes d'équipements d'exploitation minière à ciel ouvert et aux équipements de concassage et de traitement des matériaux. Il compte plus de 30 ans d'expérience administrative approfondie à titre de cadre supérieur dans les secteurs des mines, du traitement des minerais et des granulats.

9.2 MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT

Le mandat du comité d'audit consiste à conseiller le conseil d'administration de la Société et à l'aider à l'égard de questions financières. À ce titre, le comité d'audit a la responsabilité, entre autres, de faire des recommandations au conseil d'administration pour ce qui est de la nomination et de la rémunération des auditeurs externes, d'examiner le processus d'information financière, de passer en revue les procédures de contrôles internes de la Société, d'évaluer la conformité de la Société aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et d'informer le conseil d'administration à cet égard.

Le comité d'audit est tenu de se réunir régulièrement avec le Premier directeur, Audit interne corporatif, Risque et conformité, d'examiner et d'approuver la charte d'audit interne annuellement, d'examiner et d'approuver le budget et le plan de ressources d'audit interne annuellement, et d'examiner et d'approuver le plan d'audit interne fondé sur les risques annuellement. Le comité d'audit reçoit également des rapports trimestriels sur les plaintes de dénonciateurs et la mise en œuvre des mesures correctives correspondantes.

Dans le cadre de l'exécution de ses fonctions, le comité d'audit maintient des relations de travail efficaces avec le conseil d'administration, la direction et les auditeurs internes et externes. Le mandat du comité d'audit est joint à la présente notice annuelle en Annexe « I ».

9.3 POLITIQUES ET PROCÉDURES D'APPROBATION PRÉALABLE

Les procédures du comité d'audit en vue de l'approbation des services d'audit et autres services par les auditeurs externes (les « procédures ») énoncent que la mission de l'audit annuel des états financiers consolidés de la Société doit être expressément approuvée annuellement au moyen de la signature d'une lettre de mission d'audit avec les auditeurs.

Les mandats du cabinet d'audit relatifs à la prestation, pour toute entité de la Société, de services qui sont compris dans l'une des catégories de services suivantes sont préalablement approuvés par le comité d'audit dans la mesure où le total des honoraires relatifs à l'un de ces mandats n'est pas censé dépasser 50 000 \$:

- services fiscaux, par exemple conformité fiscale, consultations fiscales, prix de transfert, douanes et assises, services fiscaux aux expatriés;
- autres services tels que des vérifications diligentes et des enquêtes judiciaires.

Le président du comité d'audit doit être avisé le plus rapidement possible lorsque de tels travaux ont été entamés par les auditeurs.

Pour ce qui est des services visés par le paragraphe qui précède, lorsqu'il est prévu que les honoraires à l'égard d'une prestation de services déterminée dépassent un total de 50 000 \$, la direction de SJI ou ses auditeurs doivent solliciter une approbation préalable du comité d'audit afin de retenir les services des auditeurs. Lorsqu'une approbation préalable est nécessaire, le comité d'audit a délégué l'autorité de l'accorder au président du comité d'audit.

9.4 HONORAIRES DES AUDITEURS EXTERNES

Le tableau qui suit donne le détail des honoraires facturés à la Société par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. pour les deux derniers exercices pour la prestation de divers services professionnels :

HONORAIRES	EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021	EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020
Honoraires d'audit	1 040 400 \$	928 100 \$
Honoraires pour services liés à l'audit	49 500 \$	53 000 \$
Honoraires pour services fiscaux	176 206 \$	96 171 \$
Autres honoraires	34 900 \$	18 900 \$
TOTAL	1 306 006 \$	1 096 171 \$

Honoraires d'audit

Ces honoraires se rapportent, entre autres, à des services d'audit des états financiers consolidés et d'audit exigé par la loi, à des services fiscaux et à des consultations en matière comptable qui sont nécessaires en vue de réaliser l'audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

Honoraires pour services liés à l'audit

Ces honoraires se rapportent, entre autres, à la vérification diligente sur le plan financier dans le cadre d'acquisitions et à des consultations portant sur les rapports financiers et les normes comptables.

Honoraires pour services fiscaux

Ces honoraires visent, entre autres, des services professionnels en vue de la conformité fiscale, par exemple la préparation et l'examen de déclarations de revenus, de dépôts et de formulaires en matière fiscale ainsi que des consultations concernant les éléments à communiquer et les choix, notamment, ainsi que des conseils fiscaux en matière de fusions et d'acquisitions.

Autres honoraires

Ces honoraires représentent la totalité des honoraires facturés à la Société pour l'ensemble des services autres que ceux qui donnent lieu à des honoraires d'audit, à des honoraires pour services liés à l'audit et à des honoraires pour services fiscaux.

RUBRIQUE 10 AGENT DES TRANSFERTS

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société est Services aux investisseurs Computershare inc. (« Computershare »). Le registre des transferts des actions ordinaires de SJI que tient Computershare est situé à ses bureaux de Montréal, au Québec.

RUBRIQUE 11 CONTRATS IMPORTANTS

La Société n'a pas conclu d'opération importante au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

RUBRIQUE 12 INTÉRÊTS DES EXPERTS

12.1 NOMS DES EXPERTS

Les auditeurs de la Société, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., société de comptables professionnels agréés, ont rédigé le rapport de l'auditeur indépendant aux actionnaires de SJI qui se trouve à la page 57 du rapport annuel 2021 de la Société. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. a précisé qu'elle est indépendante de la Société au sens du Code de déontologie de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

RUBRIQUE 13 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires concernant la Société sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Des renseignements supplémentaires, concernant, notamment, la rémunération des administrateurs et dirigeants et les prêts qui leur ont été consentis, le cas échéant, les principaux porteurs de titres de la Société, et les titres qui peuvent être émis aux termes de régimes de rémunération en actions, le cas échéant, se trouvent dans la circulaire de sollicitation de procurations de la Société à l'égard de sa dernière assemblée annuelle des actionnaires à laquelle les administrateurs ont été élus.

Des renseignements financiers supplémentaires sont fournis dans les états financiers consolidés de la Société et le rapport de gestion pour le dernier exercice complet.

ANNEXE « I »
MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT

STELLA-JONES INC.
(« la Société »)

-
1. **Composition.** Le conseil d'administration peut nommer annuellement, à même ses membres, un comité d'audit formé du nombre de membres que le conseil d'administration peut établir à l'occasion, lequel ne doit pas être inférieur à trois.

Chaque membre du comité d'audit doit être indépendant au sens des règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et des autres règles ou lignes directrices qui peuvent s'appliquer de temps à autre.

Le comité d'audit établit sa propre organisation et ses propres procédures sauf tel que prévu dans les règlements administratifs de la Société ou selon ce qui peut être établi par ailleurs par le conseil d'administration.

2. **Mandat et durée.** Tous les membres du comité d'audit sont nommés par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut révoquer tout membre du comité d'audit avec ou sans motif valable. Toute vacance au sein du comité d'audit peut être comblée par le conseil d'administration. Le mandat de tous les membres du comité d'audit se termine à la clôture de chaque assemblée annuelle des actionnaires.

3. **Pouvoirs.** Le comité d'audit conseille le conseil d'administration, et l'aide, en ce qui a trait aux questions financières, notamment, sans limiter la généralité de ce qui précède, ce qui suit :

- examiner les recommandations des dirigeants de la Société quant à la nomination des auditeurs externes, vérifier l'indépendance des auditeurs externes et formuler des recommandations au conseil d'administration pour ce qui est de la nomination et de la rémunération des auditeurs externes qui doivent être nommés à chaque assemblée annuelle des actionnaires;
- surveiller les travaux des auditeurs externes dont les services sont retenus aux fins d'établir ou de délivrer un rapport de l'auditeur indépendant ou d'exécuter d'autres services d'audit, d'examen ou d'attestation pour la Société, y compris l'approbation du plan d'audit annuel et le règlement de différends entre la direction et les auditeurs externes au sujet de l'information financière;
- passer en revue avec les auditeurs externes la portée et le moment de prestation de leurs services d'audit ainsi que tous autres services qu'il leur est demandé d'exécuter, leur rapport sur les comptes de la société après la finalisation de l'audit et les politiques et procédures de la Société concernant la comptabilité interne et les contrôles financiers, la discussion des compétences et de la polyvalence de la dotation en personnel dans les services de comptabilité et les services financiers, la discussion de la mise en œuvre de nouveaux systèmes comptables (p. ex., systèmes informatiques), la discussion de publications récentes de l'Institut Canadien des Comptables Agréés et leur incidence sur les états financiers de la Société, la discussion du besoin d'élargir la portée de l'audit à des secteurs qui dépassent ce qui est exigé aux termes d'un audit habituel exigé par la loi;
- approuver au préalable tous les services non liés à l'audit, excédant 50 000 \$, qui doivent être fournis à la Société ou à ses filiales par les auditeurs externes de la Société;
- examiner les états financiers annuels audités, les états financiers trimestriels intermédiaires non audités, les rapports de gestion annuels et intermédiaires, les attestations des documents intermédiaires et annuels du chef de la direction et du chef des finances, et les communiqués de presse annuels et intermédiaires quant aux résultats de la Société et faire rapport à ce sujet au conseil d'administration de la Société avant leur approbation par le conseil d'administration et avant leur communication aux autorités en valeurs mobilières, aux actionnaires et au public;

- s'assurer, à sa satisfaction, que des procédures convenables sont en place en vue de l'examen de la communication au public par la Société de l'information financière extraite ou dérivée de ses états financiers et évaluer périodiquement le caractère convenable de ces procédures;
 - passer en revue les procédures de contrôle internes de la Société et conseiller les administrateurs sur les pratiques et procédures en matière d'audit dans le cadre de la responsabilité qui incombe aux administrateurs de respecter leurs obligations morales et juridiques envers la Société;
 - examiner le respect de la Société à l'égard des Normes internationales d'information financière et aviser le conseil d'administration à ce sujet;
 - rencontrer régulièrement le Premier directeur, Audit interne corporatif, Risque et conformité de la Société et assurer la gérance de la vérification interne;
 - examiner et approuver la charte d'audit interne annuellement ;
 - examiner et approuver le budget et le plan de ressources d'audit interne annuellement;
 - examiner et approuver le plan d'audit interne fondé sur les risques annuellement;
 - passer en revue et approuver les recommandations concernant la nomination et la destitution du Premier directeur, Audit interne corporatif, Risque et conformité;
 - effectuer les vérifications nécessaires auprès de la direction et du Premier directeur, Audit interne corporatif, Risque et conformité, pour déterminer s'il existe des limitations de portée ou de ressources;
 - passer en revue et approuver les politiques en matière d'embauche de la Société concernant les associés, les employés et les anciens associés et employés des auditeurs externes actuels et antérieurs de la Société;
 - établir des procédures à l'égard de ce qui suit : (i) la réception, la conservation et le traitement de plaintes reçues par la Société au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes ou de l'audit et (ii) la présentation confidentielle, sous le couvert de l'anonymat, par les employés de la Société de leurs préoccupations concernant des points discutables en matière de comptabilité ou d'audit;
 - examiner le caractère exact et fiable des données qui doivent être communiquées à des parties intéressées;
 - examiner la relation existante entre les comptables externes, les comptables internes, s'il en est, et les employés; et
 - examiner les plans élaborés par la direction concernant toutes exigences à l'égard de la révision de pratiques comptables.
4. **Imputabilité des auditeurs externes.** Les auditeurs externes sont imputables, ultimement, au conseil d'administration et au comité d'audit, en leur qualité de représentants des actionnaires.
5. **Résolution signée.** Une résolution écrite signée par l'ensemble des membres du comité d'audit qui sont habiles à voter à l'égard de cette résolution à une réunion du comité d'audit est aussi valable que si elle avait été adoptée à une réunion du comité d'audit. Un exemplaire de chaque résolution dont il est question dans le présent paragraphe est conservé avec les procès-verbaux des réunions du comité d'audit.
6. **Président, quorum et procédure.** Le comité d'audit a le pouvoir de nommer un président et un vice-président, de fixer son quorum, lequel se compose d'au moins la majorité de ses membres, et de fixer sa propre procédure.

7. **Réunions.** Les réunions du comité d'audit peuvent être tenues au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Canada ou à l'étranger que peut établir le comité d'audit à l'occasion. Les réunions du comité d'audit peuvent être convoquées par le président de la Société, le président du comité d'audit ou deux (2) membres de ce dernier, ou suivant leur directive.

Révisé et approuvé par le conseil d'administration le 6 décembre 2021.